

Bassin Versant

Touche Poupard

Bassin Versant

Sèvre Niortaise amont

FICHES ACTIONS

Contrat territorial
2023-2025

Stratégie territoriale
2020-2025

Bassin Versant Touche Poupard Contrat territorial 2023-2025 Stratégie territoriale 2020-2025 Bassin Versant Sèvre Niortaise amont		
Code action	Intitulé action	Fiche n°
AXE 1	Développer les surfaces en herbe dans les élevages	1
AXE 2	Augmenter la couverture du sol en intercultures	2
AXE 3	Favoriser les techniques alternatives et changements de système	3
AXE 4	Diversifier les assolements / Allonger les rotations	4
Axe 5 : Protéger les zones sensibles	AXE 5	Protéger les zones sensibles
	AmFonTP	Aménagement foncier Touche Poupard
	AmFonSNA	Aménagement foncier (Prairie mothaise)
	EtudesFonc	Etudes et accompagnement protection zones sensibles
	AcqFonc	Acquisition foncière
	TravFonc	Travaux et gestion des parcelles acquises
	OutilsFonc	Outils Fonciers
Axe Transversal	AXE T	Gestion intégrée de la ressource en eau
	AnimG+A	Animation/coordination générale + Animation/coordination agricole
	QEauTP	Suivi Qualité de l'eau - Touche Poupard
	QEauSNA	Suivi Qualité de l'eau - Sèvre Niortaise amont
	Com	Communication / Sensibilisation
Fiches outils	Diag	Diagnostic individuel d'exploitation
	Acc-Ind	Accompagnement technique individuel
	Grpe	Groupes d'échanges technico-économiques
	JrCollA	Journées collectives agricoles
	Expé	Expérimentations
	JrCollA+Expé	Journées collectives agricoles et Expérimentations
	Filières	Etudes "Filières"
	Etudes	Etudes
	PDR-PAC	Mesures PDR et PAC

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le 15/03/2023

ID : 079-200069755-20230306-C02_03_2023_24B-DE

Bassin Versant
Touche Poupard

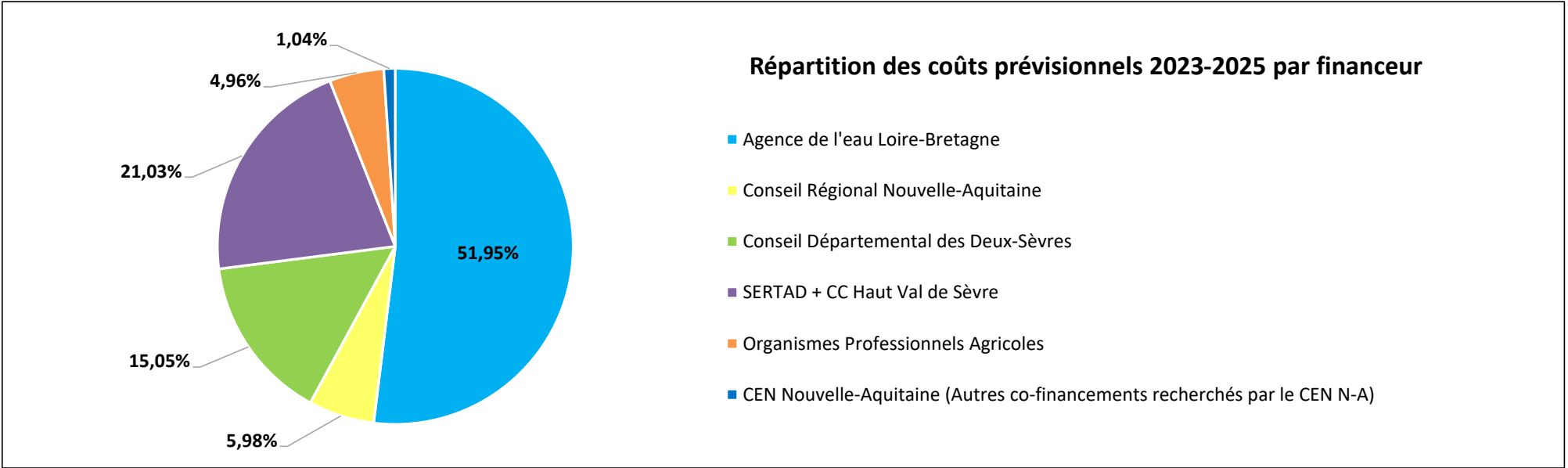
TABLEAU DE BORD ANIMATION

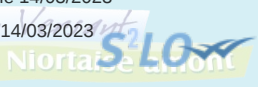
Contrat territorial 2023-2025

Code action		Intitulé action	Nombre de jours Animation Générale et Agricole			
			2023	2024	2025	TOTAL
AXE 1		Développer les surfaces en herbe dans les élevages	Reporté dans fiches outils correspondantes			
AXE 2		Augmenter la couverture du sol en intercultures	Reporté dans fiches outils correspondantes			
AXE 3		Favoriser les techniques alternatives et changements de système	Reporté dans fiches outils correspondantes			
AXE 4		Diversifier les assolements / Allonger les rotations	Reporté dans fiches outils correspondantes			
Axe 5 : Protéger les zones sensibles	AXE 5	Protéger les zones sensibles	Reporté dans fiches outils correspondantes			
	AmFonTP	Aménagement foncier Touche Poupard	20,0 j	20,0 j	20,0 j	60,0 j
	EtudesFonc	Etudes et accompagnement protection zones sensibles	36,0 j	36,0 j	16,0 j	88,0 j
	AcqFonc	Acquisition foncière	40,0 j	60,0 j	80,0 j	180,0 j
	TravFonc	Travaux et gestion des parcelles acquises	40,0 j	50,0 j	70,0 j	160,0 j
	OutilsFonc	Outils Fonciers	10,0 j	10,0 j	10,0 j	30,0 j
Axe Transversal	AXE T	Gestion intégrée de la ressource en eau	228,5 j	235,5 j	225,5 j	689,5 j
	AnimG+A	Animation/coordination générale + Animation/coordination agricole				
	QEauTP	Suivi Qualité de l'eau - Touche Poupard	30,0 j	30,0 j	20,0 j	80,0 j
	QEauSNA	Suivi Qualité de l'eau - Sèvre Niortaise amont	22,0 j	22,0 j	22,0 j	66,0 j
	Com	Communication / Sensibilisation	70,0 j	70,0 j	70,0 j	210,0 j
Fiches outils	Diag	Diagnostic individuel d'exploitation	45,0 j	22,0 j	22,0 j	89,0 j
	Acc-Ind	Accompagnement technique individuel	15,0 j	15,0 j	15,0 j	45,0 j
	Grpe	Groupes d'échanges technico-économiques	20,0 j	20,0 j	20,0 j	60,0 j
	JrCollA +Expé	Journées collectives agricoles et Expérimentations	100,0 j	100,0 j	100,0 j	300,0 j
	Etudes	Etudes	21,0 j	17,0 j	17,0 j	55,0 j
	PDR-PAC	Mesures PDR et PAC	90,0 j	80,0 j	80,0 j	250,0 j
			787,5 j	787,5 j	787,5 j	2 362,5 j

Bassin Versant Touche Poupard				PLAN DE FINANCEMENT Contrat Territorial 2023-2025		Bassin Versant Sèvre Niortaise amont		CT 2020-2022			Coûts prévus CT 2023-2025				S'LO			
Code action		Intitulé action		Maitre d'ouvrage		Coûts prévus	Coûts engagés	Coûts soldés	2023	ID : 079-200069755-20230306-C02_03_2023_24B-DE			TOTAL	5 ans				
AXE 1		Développer les surfaces en herbe dans les élevages		SERTAD (plus de précisions dans fiches "outils" liées)		Reporté dans fiches outils correspondantes			Reporté dans fiches outils correspondantes									
AXE 2		Augmenter la couverture du sol en intercultures		SERTAD (plus de précisions dans fiches "outils" liées)		Reporté dans fiches outils correspondantes			Reporté dans fiches outils correspondantes									
AXE 3		Favoriser les techniques alternatives et changements de système		SERTAD (plus de précisions dans fiches "outils" liées)		Reporté dans fiches outils correspondantes			Reporté dans fiches outils correspondantes									
AXE 4		Diversifier les assolements / Allonger les rotations		SERTAD		Reporté dans fiches outils correspondantes			Reporté dans fiches outils correspondantes									
Axe 5 : Protéger les zones sensibles	AXE 5		Protéger les zones sensibles		SERTAD / CD79 / CEN NA / SMC / Autres signataires		Reporté dans fiches outils correspondantes			Reporté dans fiches outils correspondantes								
	AmFonTP	Aménagement foncier Touche Poupard		/!\ Coût (HT)	Conseil Départemental 79	513 000 €	0 €	0 €	0 €	1 154 000 €	0 €	1 154 000 €						
	AmFonSNA	Aménagement foncier (Prairie mothaise)		Conseil Départemental 79		Aide AELB en cours												
	EtudesFonc	Etudes et accompagnement protection zones sensibles		MO SERTAD	72 000 €	70 000 €	34 514 €	24 000 €	24 000 €	12 000 €	60 000 €							
				MO CEN N-A	15 550 €	13 399 €	5 285 €	9 500 €	7 300 €	6 900 €	23 700 €							
				MO CD 79				7 500 €	7 500 €	0 €	15 000 €							
	AcqFonc	Acquisition foncière		Coût Acquisitions ZH	MO CD 79	64 000 €	0 €	0 €	44 800 €	64 000 €	0 €	108 800 €						
				Coût Acquisitions "autres et agricoles"	MO SERTAD	420 000 €	0 €	0 €	182 000 €	276 000 €	482 000 €	940 000 €						
				MO CEN N-A	60 000 €	0 €	0 €	18 000 €	24 000 €	18 000 €	60 000 €							
	TravFonc	Travaux et gestion des parcelles acquises		Coût Travaux ZH	MO SERTAD	40 500 €	0 €	0 €	18 000 €	27 000 €	45 000 €	90 000 €						
				MO CD 79	15 000 €	0 €	0 €	0 €	10 500 €	15 000 €	25 500 €							
				MO SERTAD	384 500 €	0 €	0 €	136 000 €	155 000 €	299 000 €	590 000 €							
				Coût Travaux hors ZH	MO CEN N-A	20 000 €	0 €	0 €	6 000 €	8 000 €	6 000 €	20 000 €						
	OutilsFonc	Outils Fonciers		Coût Veille foncière	SERTAD	9 120 €	6 240 €	0 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	9 000 €						
				Coût Réserves foncières		18 560 €	0 €	0 €	1 800 €	3 600 €	26 400 €	31 800 €						
Axe Transversal	AXE T		Gestion intégrée de la ressource en eau		SERTAD		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	80 000 €	80 000 €					
	AnimG+A	Animation/coordination générale + Animation/coordination agricole		Coût Animat° Générale	SERTAD	317 897 €	317 897 €	180 729 €	113 693 €	116 766 €	119 932 €	350 392 €						
				Coût Animat° Agricole		288 068 €	288 068 €	159 212 €	104 455 €	106 913 €	109 446 €	320 813 €						
	QEauTP	Suivi Qualité de l'eau - Touche Poupard		Coût Suivi MO CD 79	79 704 €	81 906 €	42 521 €	30 726 €	31 651 €	74 034 €	136 411 €							
				Coût Etude MO SERTAD				50 000 €	0 €	0 €	50 000 €							
	QEauSNA	Suivi Qualité de l'eau - Sèvre Niortaise amont		SERTAD		84 284 €	81 428 €	53 943 €	29 000 €	29 580 €	30 172 €	88 752 €						
	Com	Communication / Sensibilisation		Coût Com générale		60 000 €	33 800 €	3 981 €	22 000 €	22 000 €	22 000 €	66 000 €						
Coût Com agricole				SERTAD	4 900 €	4 570 €	270 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	6 000 €							
Coût Volet pédagogique							6 000 €	6 000 €	6 000 €	18 000 €								
Fiches outils	Diag	Diagnostic individuel d'exploitation		OPA signataires et SERTAD		215 460 €	45 780 €	15 960 €	121 500 €	60 750 €	60 750 €	243 000 €						
	Acc-Ind	Accompagnement technique individuel		OPA signataires et SERTAD		289 080 €	60 900 €	21 840 €	46 110 €	69 960 €	93 810 €	209 880 €						
	Grpe	Groupes d'échanges technico-économiques		Bio NA / FR CIVAM / SERTAD / autres OPA signataires		60 720 €	22 501 €	1 260 €	26 750 €	26 750 €	26 750 €	80 250 €						
	JrCollA +Expé	Journées collectives agricoles et Expérimentations		Coût MO OPA	67 200 €	68 331 €	34 741 €	20 250 €	20 250 €	20 250 €	60 750 €							
				Coût MO SERTAD	68 060 €	41 570 €	14 938 €	23 000 €	23 000 €	23 000 €	69 000 €							
	Filières	Etudes "Filières"		OPA signataires, SERTAD		40 000 €	0 €	0 €										
	Etudes	Etudes		Participat° Terres de Sources	SERTAD				50 000 €	0 €	0 €	50 000 €						
				Etude MO SERTAD				17 000 €	17 000 €	17 000 €	51 000 €							
PDR-PAC	Mesures PDR et PAC		SERTAD		-	-	-	Pas de coût			0 €							
TOTAL						3 207 602 €	1 136 389 €	569 194 €	1 113 084 €	2 296 521 €	1 598 443 €	5 008 047 €						

Axes stratégiques	CT 2020-2022			Coûts prévisionnels CT 2023-2025			
	Coûts prévus	Coûts engagés	Coûts soldés	2023	2024	2025	TOTAL 3 ans
Volet Protection des zones sensibles (dont foncier)	1 632 230 €	89 639 €	39 799 €	450 600 €	1 763 900 €	913 300 €	3 127 800 €
Volet Gestion intégrée de la ressource / Animation	605 965 €	605 964 €	339 941 €	218 148 €	223 680 €	309 378 €	751 205 €
Volet Communication	64 900 €	38 370 €	4 251 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	90 000 €
Volet Suivi de la qualité de l'eau	163 988 €	163 334 €	96 464 €	109 726 €	61 231 €	104 206 €	275 163 €
Volet Accompagnement collectif agricole	235 980 €	132 402 €	50 939 €	137 000 €	87 000 €	87 000 €	311 000 €
Volet Accompagnement individuel agricole	504 540 €	106 680 €	37 800 €	167 610 €	130 710 €	154 560 €	452 880 €
TOTAL	3 207 602 €	1 136 389 €	569 194 €	1 113 084 €	2 296 521 €	1 598 443 €	5 008 047 €



			OBJECTIFS DE RÉSULTATS Stratégie territoriale 2020 - 2025	Envoyé en préfecture le 14/03/2023 Reçu en préfecture le 14/03/2023 Publié le 15/03/2023 ID : 079-200069755-20230306-C02_03_2023_24B-DE 
Code action	Intitulé action	Résultats à 3 ans	Objectifs de résultats + 6 ans	
AXE 1	Développer les surfaces en herbe dans les élevages	Touche Poupard : 63,1 % de la SAU (reconquête de 171 ha) Sèvre Niortaise amont : 22,6 % de la SAU (reconquête de 623 ha) Pamproux : 20,3 % de la SAU (reconquête de 169 ha)	Touche Poupard : 69 % de la SAU (reconquête de 387 ha) Sèvre Niortaise amont : 26 % de la SAU (reconquête de 2146 ha) Pamproux : 23 % (reconquête de 538 ha)	
AXE 2	Augmenter la couverture du sol en intercultures	Absence de données	Sur Sèvre Niortaise amont, sous-bassin versant du Pamproux et Touche Poupard : 70 % de la SAU des parcelles de cultures couverte efficacement pour réduire les pertes en période à risque. Les taux de couverture atteints devront être analysés au regard du contexte climatique en 2025. L'état actuel de couverture des sols est inconnu, cet objectif devra être adapté une fois la donnée initiale connue (travail en cours sur l'obtention de la donnée).	
AXE 3	Favoriser les techniques alternatives et changements de système	Touche Poupard : 8 % de SAU en bio Sèvre Niortaise amont : 3 % de SAU en bio Pamproux : 4 % de SAU en bio	Touche Poupard : 15 % de la SAU en bio (conversion de 392 ha) Sèvre Niortaise amont : 15 % de la SAU en bio (conversion de 5815 ha) Pamproux : 15 % de la SAU en bio (conversion de 1733 ha)	
			Sur la Touche Poupard et la Sèvre Niortaise amont :diminuer l'utilisation de phytosanitaires de 50 % en 2025 par rapport à 2015. Touche Poupard : arrêt de l'utilisation des herbicides à base de chlore (diminution de 75 % sur la BNVD par rapport à 2015). Sèvre Niortaise amont : diminution de l'utilisation des chlore (diminution de 50 % sur la BNVD par rapport à 2015).	
AXE 4	Diversifier les assolements / Allonger les rotations	100 % des agriculteurs de la Sèvre Niortaise amont sensibilisés 100 % des OPA et EPCI partenaires sensibilisées	- Maintien a minima de la sole tournesol sur la Sèvre Niortaise amont (10 % en moyenne sur 2014-2017) et sur le Pamproux (7 % en moyenne sur 2014-2017) - Diminution de la part des 4 cultures principales (blé, orge, maïs, colza) dans la surface totale cultivée (hors prairies temporaires et permanentes) en 2025 par rapport à 2017. En 2017, les soles de ces 4 cultures représentaient au total 72.6 % de la SAU en cultures sur la Sèvre Niortaise amont / 78.5 % sur le Pamproux. - Allongement en moyenne des rotations sur la Sèvre Niortaise amont et le Pamproux.	
Protéger les zones sensibles	AXE 5	Protéger les zones sensibles	Cf. fiches AmFoncTP / EtudesFonc / AcqFonc / TravFonc	
	AmFoncTP	Aménagement foncier Touche Poupard	Travail sur le Schéma directeur (définition des zones sensibles) et communication.	
	EtudesFonc	Etudes et accompagnement protection zones sensibles	Etude sur les gouffres : mise à jour de l'état des lieux de 2006 pour les gouffres prioritaires et propositions d'aménagement pour 5 d'entre eux. Sensibiliser 100% des propriétaires et exploitations des gouffres et dolines de la Sèvre Niortaise topographique. Observatoire photographique sur la prairie mothaise	
	AcqFonc	Acquisition foncière	Touche Poupard et gouffres : aucune acquisition Prairie mothaise : 2,68 ha acquis et 3,87 ha en Obligation Réelle Environnementale	
	TravFonc	Travaux et gestion des parcelles acquises	Aucun travaux, ni mesure de gestion en raison de l'absence d'acquisitions	
Gestion intégrée de la ressource en eau	AXE T	Gestion intégrée de la ressource en eau	Lien avec l'ensemble des démarches en cours ou en construction sur le territoire. Réalisation des bilans d'activités annuels et du bilan technique et financier en année 3	
	AnimG+A	Animation/coordination générale + Animation/coordination agricole	Mise en œuvre les actions du contrat territorial	
	Com	Communication / Sensibilisation	100% des agriculteurs du territoire informés Organisation de 2 évènements grand public et sensibilisation de 80% des habitants (TP) et 80% des propriétaires de gouffres (SNA) Sensibilisation des élus représentant 25 % des communes des bassins versants	
Fiches outils	Diag	Diagnostic individuel d'exploitation	17 diagnostics réalisés pour une surface de 1 205 ha	
	Acc-Ind	Accompagnement technique individuel	15 exploitations suivies pour une surface de 1 738 ha	
	Grpe	Groupes d'échanges technico-économiques	- 3 groupes d'échanges (AB, APAD, CIVAM Seuil du Poitou) - Plusieurs journées collectives réalisées. Pas de lien effectué avec des groupes existants sur le territoire (DEPHY / 30 000...)	
	JrCollA+Expé	Journées collectives agricoles et Expériences	- A minima 2 journées collectives organisées par an - Expérimentation chaque année sur les couverts en interculture courte / Journés techniques sur les filières (lupin, paillage bois) - mise à disposition expérimentale de matériels : rouleau hacheur de couverts végétaux / herse étrille pour désherbage mécanique	
	PDR-PAC	Mesures PDR et PAC	Opérateur et animateur sur les PAEC "Bassin versant de la Touche Poupard" et "Bassin versant de la Sèvre Niortaise amont et Plaine de La Mothe Saint-Héray Lezay" Mise en place du dispositif expérimental des Paiements pour services environnementaux à destination de 5 exploitations d'élevage de la Touche Poupard	

Code action	Intitulé action	Indicateurs de suivi
AXE 1	Développer les surfaces en herbe dans les élevages	- Suivi opérationnel des actions : Cf fiches "outils" liées - Suivi des résultats : nombre d'hectares en herbe (données des RPG 79 et 86). L'accès à ces RPG est nécessaire pour permettre le suivi de ces résultats.
AXE 2	Augmenter la couverture du sol en intercultures	- Suivi opérationnel des actions : Cf fiches "outils" liées - Suivi des résultats : sur les parcelles de cultures (hors prairies permanentes et temporaires), taux de couverture efficace des sols pour réduire les pertes en période à risque. Utilisation de données issues d'un traitement d'images satellites/radar sous réserve d'opérationnalité de l'outil. Cet indicateur est également en lien avec l'axe stratégique 4 : diversifier l'assolement, allonger les rotations.
AXE 3	Favoriser les techniques alternatives et changements de système	- Suivi opérationnel des actions : Cf fiches "outils" liées - Suivi des résultats sur le développement de l'agriculture biologique : nombre d'hectares en AB (ou conversion) - Suivi des résultats sur la réduction d'utilisation de phytosanitaires : suivi des molécules et quantités utilisées, sous réserve de l'accès à la BNVD.
AXE 4	Diversifier les assolements / Allonger les rotations	- Suivi opérationnel des actions : Cf fiches "outils" liées - Suivi des résultats sur la diversification des assolements : évolution du nombre d'hectares concerné par les 4 cultures principales (blé, orge, maïs, colza), et de la part de SAU en cultures que cela représente. - Suivi des résultats sur l'allongement des rotations : évolution de la longueur moyenne des rotations. L'accès aux RPG 79 et 86 sera nécessaire pour permettre le suivi de ces résultats, ainsi que l'utilisation de l'outil RPG Explorer.
Protéger les zones sensibles	AXE 5 Protéger les zones sensibles	- Nombre de gouffres protégés - Nombre de documents de sensibilisation sur les formes karstiques distribués - Surface en maîtrise foncière
	AmFonTP Aménagement foncier Touche Poupard	- Avancement de la démarche - Surface en maîtrise foncière publique - Evolution de la surface en herbe dans la SAU
	EtudesFonc Etudes et accompagnement protection zones sensibles	- Nombre de gouffres prioritaires bénéficiant d'une protection. - Nombre de personnes sensibilisées aux risques pour la qualité de l'eau des formes karstiques (gouffres et dolines).
	AcqFonc Acquisition foncière	- Surfaces en maîtrise foncière - Surfaces en réserve foncières SAFER
	TravFonc Travaux et gestion des parcelles acquises	- Surfaces en maîtrise foncière et travaux d'aménagement des parcelles
	OutilsFonc Outils Fonciers	- Surfaces en réserve foncières SAFER - Surfaces en maîtrise foncière
Gestion intégrée de la ressource en eau	AXE T Gestion intégrée de la ressource en eau	- Nombre de réunions / contacts avec les porteurs d'autres démarches. - Réalisation des différents bilans
	AnimG+A Animation/coordination générale + Animation/coordination agricole	- Nombre de jours d'animation générale par an - Nombre de jours d'animation agricole par an - Contenu des bilans d'activité annuels
	QEauTP Suivi Qualité de l'eau - Touche Poupard	- Evolution des concentrations en phosphore aux différents points de suivi - Evolution des concentrations en nitrates aux différents points de suivi - Evolution des concentrations mesurées et des molécules phytosanitaires détectées aux différents points de suivi
	QEauSNA Suivi Qualité de l'eau - Sèvre Niortaise amont	- Evolution des concentrations en nitrates aux différents points de suivi - Evolution des concentrations mesurées et des molécules phytosanitaires détectées aux différents points de suivi
	Com Communication / Sensibilisation	- Nombre d'actions de communication réalisées / Nombre de personnes touchées - Nombre d'élus des territoires participants aux formations. - Nombre de panneaux en bordure de route
Fiches outils	Diag Diagnostic individuel d'exploitation	- Nombre de diagnostics réalisés - SAU diagnostiquée
	Acc-Ind Accompagnement technique individuel	Nombre d'exploitations suivies par thématique et SAU associée
	Grpe Groupes d'échanges technico-économiques	Pour les groupes d'échanges mis en place dans le cadre du contrat territorial : nombre de groupes / pour chacun : nombre de réunions par an, nombre d'agriculteurs participants et SAU associée. Pour les groupes existants sur le territoire : nombre d'intervention / action commune avec Re-Sources, nombre d'agriculteurs des bassins participants dans chaque groupe et SAU associée.
	JrCollA +Expé Journées collectives agricoles et Expérimentations	- Nombre de journées d'actions réalisées et nombre d'agriculteurs des bassins participant et SAU associée - Nombre d'expérimentations et nombre de journées collectives agricoles associées pour diffusion - Suivi de réseau de parcelles : nombre d'agriculteurs participant et SAU associée - Mise à disposition expérimentale de matériels : nb de matériels mis à disposition / achetés par CUMA ou agriculteur / nb d'utilisateurs et SAU concernée (ha)
	PDR-PAC Mesures PDR et PAC	Nombre d'hectares contractualisés en MAEc / PSE / etc.

Pollution visée	Nitrates / Phosphore / Phytosanitaires	
Enjeu	Réduire les pressions et limiter les transferts	
Constat	Contexte défavorable à l'élevage (conjoncture économique difficile, arrêt de l'ICHN,...). Nécessité d'une approche plus économique et prise en compte du temps de travail.	
Objectifs de l'action	Développer et maintenir les surfaces en herbe sur les bassins versants	
Public & Territoire cible	Tous publics (agriculteurs, OPA, collectivités, habitants...)	Touche Poupard et Sèvre Niortaise amont

Descriptif et calendrier prévisionnels de l'Action	2023	2024	2025
Améliorer la rentabilité des exploitations d'élevage pour éviter les arrêts d'activité et faciliter la transmission → intégrer une approche économique dans les exploitations (coûts de production, marge nette...), et prendre en compte le temps de travail.	Coût	Reporté dans fiches outils correspondantes	
Améliorer l'autonomie globale et notamment alimentaire pour réduire les charges et développer les surfaces en herbe → améliorer la conduite et la valorisation des prairies (mélanges de semences adaptés, pâturage tournant, implantation, sursemis...), développer les légumineuses fourragères (étude), les alternatives à la paille, les liens avec les céréaliers pour la valorisation des couverts (Axe 2). Veille sur les démarches existantes.	Animation SERTAD (jour)	Reporté dans fiches outils correspondantes	
Améliorer la valeur ajoutée des productions pour valoriser économiquement les bonnes pratiques (circuits courts, valorisation viande produite à l'herbe, biomasse, démarche qualité et labellisation...). Lien avec l'étude Terre de Sources (Etudes).			
Valoriser les intérêts environnementaux et économiques de l'élevage herbager, rendre l'activité d'élevage herbager attractive.			
Animer les AMI, AAP, etc. en lien avec cette thématique. Animer des MAEC à destination des éleveurs. Faire du lien avec les actions sur l'abreuvement menées dans les CTMA.			
Sur la Touche Poupard : Optimiser le parcellaire agricole pour améliorer l'outil de travail des éleveurs (faciliter le pâturage, réduire les déplacements, faciliter la transmission...) et maintenir le maillage bocager (Axe 5).			

Liens Axes / Fiches outils	Axe 2 / Axe 3 / Axe 5 / Axe T	Diag / Acc-Ind / Grpe / JrColla+Expé / AmFonTP / AcqFonc / Com / PDR-PAC
Indicateurs de suivi	- Suivi opérationnel des actions : Cf fiches "outils" liées - Suivi des résultats : nombre d'hectares en herbe (données des RPG 79 et 86). L'accès à ces RPG est nécessaire pour permettre le suivi de ces résultats.	
Résultats intermédiaires (2020)	Touche Poupard : 63,1 % de la SAU (reconquête de 171 ha) Sèvre Niortaise amont : 22,6 % de la SAU (reconquête de 623 ha) Pamproux : 20,3 % de la SAU (reconquête de 169 ha)	
Objectifs de résultats (+ 6 ans)	Touche Poupard : 69 % de la SAU (reconquête de 387 ha) Sèvre Niortaise amont : 26 % de la SAU (reconquête de 2146 ha) Pamproux : 23 % (reconquête de 538 ha)	
Impact attendu sur la qualité de l'eau	+ + +	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	Signataires du contrat, INRA et instituts techniques, FD CUMA, OPA, Interbev/filières agricoles, projet de PNR Gâtine, Réseau Re-Sources	PDR, PAC (MAEc, PSE, etc), PAT, CTGQ, CTMA, Life PTD
Engagement des partenaires	BIO NA, CAVEB, CA79, CER France, ELVEA 79, FR CIVAM, Pays de Gâtine, Terrena, autres signataires du contrat	
Maître d'ouvrage	SERTAD (plus de précisions dans fiches "outils" liées)	

			2023	2024	2025
	Prévisionnel 2023 à 2025	Coût	Reporté dans fiches outils correspondantes		
		Animation SERTAD	Reporté dans fiches outils correspondantes		
Financiers et taux de financement	Agence de l'eau Loire-Bretagne				
	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine				
	Conseil Départemental Deux-Sèvres				
	SERTAD + CC Haut Val de Sèvre				
	OPA				
	Autres				

Envoyé en préfecture le 14/03/2023
Reçu en préfecture le 14/03/2023
Publié le 15/03/2023
ID : 079-200069755-20230306-C02_03_2023_24B-DE

Pollution visée	Nitrates / Phosphore	
Enjeu	Limiter les transferts	
Constat	L'optimisation des couverts (allongement de la présence, "réussite"...) en interculture est le principal levier pour limiter les lixiviations d'azote (conclusion ELLIAS). Nécessité de travailler en particulier au développement des intercultures courtes.	
Objectifs de l'action	Augmenter la couverture du sol en intercultures courtes et longues en période à risque pour optimiser son rôle dans la réduction des transferts.	
Public & Territoire cible	Agriculteurs	Touche Poupard et Sèvre Niortaise amont

Descriptif et calendrier prévisionnels de l'Action	2023	2024	2025
Poursuivre le travail sur les intercultures longues et le développer fortement sur les intercultures courtes → travail sur l'implantation (semis précoce, en association...), destruction, itinéraires techniques des couverts et sur le choix des espèces en fonction des objectifs des agriculteurs et de leur système d'exploitation. Prise en compte du contexte de changement climatique et de sécheresses estivales récurrentes dans le travail sur l'implantation. Valoriser les intérêts agronomiques et économiques des couverts pour encourager leur développement → travail sur la valorisation fourragère des couverts (Axe 1), les liens éleveurs-céréaliers, la valorisation biomasse (CIVE). Mettre en avant des indicateurs agronomiques (MS, azote capté et restitué...) et économiques (marge, coût de production), communiquer et diffuser ce type de résultats. Animer les AMI, AAP, etc. en lien avec cette thématique.	Coût Animation SERTAD (jour)	Reporté dans fiches outils correspondantes Reporté dans fiches outils correspondantes	

Liens Axes / Fiches outils	Axe 1 / Axe 3 / Axe 4 / Axe T	Diag / Acc-Ind / Grpe / JrCollA+Expé / Com
Indicateurs de suivi	- Suivi opérationnel des actions : Cf fiches "outils" liées - Suivi des résultats : sur les parcelles de cultures (hors prairies permanentes et temporaires), taux de couverture efficace des sols pour réduire les pertes en période à risque. Utilisation de données issues d'un traitement d'images satellites/radar sous réserve d'opérationnalité de l'outil. Cet indicateur est également en lien avec l'axe stratégique 4 : diversifier l'assolement, allonger les rotations.	
Résultats à 3 ans	Absence de données	
Objectifs de résultats (+ 6 ans)	Sur Sèvre Niortaise amont, sous-bassin versant du Pamproux et Touche Poupard : 70 % de la SAU des parcelles de cultures couverte efficacement pour réduire les pertes en période à risque. Les taux de couverture atteints devront être analysés au regard du contexte climatique en 2025. L'état actuel de couverture des sols est inconnu, cet objectif devra être adapté une fois la donnée initiale connue (travail en cours sur l'obtention de la donnée).	
Impact attendu sur la qualité de l'eau	+ + +	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	Signataires du contrat, Arvalis et instituts techniques, FD CUMA, OPA, Réseau Re-Sources	Rendez-vous des couverts végétaux 79, Directive nitrates, CTGQ
Engagement des partenaires	CA79, CA86, CAVAC-VSN, CAVEB, CEA Loulay, COC, CORAB, ELVEA 79, FDC 79, FR CIVAM, NACA, Océalia, Sèvre et Belle, Terrena, autres signataires du contrat	
Maître d'ouvrage	SERTAD (plus de précisions dans fiches "outils" liées)	

			2023	2024	2025
Prévisionnel 2023 à 2025	Coût	Reporté dans fiches outils correspondantes			
	Animation SERTAD	Reporté dans fiches outils correspondantes			
Financiers et taux de financement	Agence de l'eau Loire-Bretagne				
	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine				
	Conseil Départemental Deux-Sèvres				
	SERTAD + CC Haut Val de Sèvre				
	OPA				
	Autres				

Pollution visée	Nitrates / Phosphore / Phytosanitaires	
Enjeu	Réduire les pressions et limiter les transferts	
Constat	Des marges de manœuvre existent pour réduire l'usage de produits phytosanitaires sur les cultures en place dans les bassins versants. Plusieurs agriculteurs souhaitent travailler sur le semis direct et la réduction du travail du sol. La conjoncture économique agricole est difficile. L'attente sociétale se développe concernant les pratiques agricoles et plus précisément la réduction des intrants dans les exploitations.	
Objectifs de l'action	Favoriser l'adoption de techniques alternatives voire des changements de systèmes dans les exploitations situées sur les bassins versants.	
Public & Territoire cible	Agriculteurs, OPA, collectivités	Touche Poupard et Sèvre Niortaise amont

Descriptif et calendrier prévisionnels de l'Action	2023	2024	2025
Développer des systèmes / rotations à faible niveau d'impact. → Travail sur les cultures associées, les plantes compagnes, l'agroforesterie, l'agriculture de conservation (couverture permanente des sols, semis direct sous couvert) dans un contexte de limitation croissante du nombre de matières actives phytosanitaires autorisées. → Travail sur l'agriculture biologique. → Travail sur le désherbage mécanique et les alternatives à l'utilisation de phytosanitaires. Travailler en lien avec les groupes Dephy, fermes 30 000, etc. Diffuser les résultats et références existantes. Animer les AMI, AAP, etc. en lien avec cette thématique. Mettre en avant et diffuser des indicateurs économiques (marges, coût de production...) et travailler à l'échelle de la rotation pour faciliter le développement de ces pratiques/systèmes. Plusieurs molécules sont retrouvées au dessus de la norme eau potable aux captages, particulièrement les chloroacétamides : sensibiliser les OPA et agir rapidement (Axe T). Favoriser le développement de productions sous cahier des charges/labels (sous réserve d'intérêt pour la qualité de l'eau) pour valoriser économiquement les bonnes pratiques (Axe 1, Axe 4).	Coût Reporté dans fiches outils correspondantes Animation SERTAD (jour) Reporté dans fiches outils correspondantes		

Liens Axes / Fiches outils	Axe 1 / Axe 2 / Axe 4 / Axe T	Q-Eau / Diag / Acc-Ind / Grpe / JrColla+Expé / PDR-PAC / Com
Indicateurs de suivi	- Suivi opérationnel des actions : Cf fiches "outils" liées - Suivi des résultats sur le développement de l'agriculture biologique : nombre d'hectares en AB (ou conversion) - Suivi des résultats sur la réduction d'utilisation de phytosanitaires : suivi des molécules et quantités utilisées, sous réserve de l'accès à la BNVD.	
Résultats intermédiaires (2020)	Développement de l'AB	Touche Poupard : 8 % de SAU en bio Sèvre Niortaise amont : 3 % de SAU en bio Pamproux : 4 % de SAU en bio
Objectifs de résultats (+ 6 ans)	Développement de l'AB	Touche Poupard : 15 % de la SAU en bio (conversion de 392 ha) Sèvre Niortaise amont : 15 % de la SAU en bio (conversion de 5815 ha) Pamproux : 15 % de la SAU en bio (conversion de 1733 ha)
	Réduction de l'utilisation de phytosanitaires	Sur la Touche Poupard et la Sèvre Niortaise amont : diminuer l'utilisation de phytosanitaires de 50 % en 2025 par rapport à 2015. Touche Poupard : arrêt de l'utilisation des herbicides à base de chlore (diminution de 75 % sur la BNVD par rapport à 2015). Sèvre Niortaise amont : diminution de l'utilisation des chlore (diminution de 50 % sur la BNVD par rapport à 2015).
Impact attendu sur la qualité de l'eau	++	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	Signataires du contrat, OPA et filières agricoles, Instituts techniques, Interbio, Réseau Re-Sources	CTGQ, PAT, Néoterra, PDR NA, PAC (MAEc, PSE...), Plan ambition bio national, Ecophyto II+, PCAEt
Engagement des partenaires	Signataires du contrat	
Maître d'ouvrage	SERTAD (plus de précisions dans fiches "outils" liées)	

	Prévisionnel 2023 à 2025	Coût	Reporté dans fiches outils correspondantes	2023	2024	2025
		Animation SERTAD	Reporté dans fiches outils correspondantes			
Financiers et taux de financement		Agence de l'eau Loire-Bretagne				
		Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine				
		Conseil Départemental Deux-Sèvres				
		SERTAD + CC Haut Val de Sèvre				
		OPA				
		Autres				

Pollution visée	Nitrates / Phytosanitaires	
Enjeu	Réduire les pressions et limiter les transferts	
Constat	L'amélioration de la couverture du sol en interculture ne suffit pas pour éliminer le risque "azote" : il y a un risque de dépassement des 50 mg/L en cas d'année climatique exceptionnelle. La modification des rotations (limiter la succession de céréales d'hiver, inclure des cultures à bas niveau d'intrants) peut avoir un fort impact sur la réduction des lixiviations d'azote (ELLIAS). Nécessité d'accompagner le développement de filières pour ces cultures de diversification.	
Objectifs de l'action	Diversifier les assolements et allonger les rotations dans les exploitations de la Sèvre Niortaise amont.	
Public & Territoire cible	OPA et filières agricoles, agriculteurs, collectivités	Sèvre Niortaise amont / ciblage particulier sur le Pamproux

Descriptif et calendrier prévisionnels de l'Action	2023	2024	2025
Développer les cultures de diversification (impacts sur la qualité de l'eau à évaluer en amont), en priorité les cultures à biomasse et les légumineuses fourragères. Animation, mise en relation, veille, étude, valorisation des filières et démarches existantes (auprès des éleveurs et céréaliers, OPA, filières agricoles, élus, acheteurs...) Travailler à l'échelle de la rotation en terme d'impact sur la qualité de l'eau et d'indicateurs économiques. Etudier les successions culturales à bas niveau d'impact pertinentes dans les systèmes d'exploitation (limiter la succession de céréales d'hiver, veiller à l'impact de la destruction des légumineuses, etc). Mettre en avant des indicateurs économiques (marges, coût de production...) et diffuser les références pour favoriser le développement des cultures à bas niveau d'impact sur la qualité de l'eau. Animer les AMI, AAP, etc. en lien avec cette thématique. Parmi les cultures pouvant être considérées comme "à bas niveau d'impact sur la qualité de l'eau": les légumineuses fourragères, cultures à biomasse (miscanthus, TCR, TTCR...), chanvre, sarrasin, silphie, tournesol... Cette liste n'est pas arrêtée ; le développement des cultures/filières devra se faire sous réserve d'une validation par bibliographie sur l'impact qualité d'eau. Un lien devra être établi avec le CTGQ : identification des cultures pertinentes sur le territoire	Coût Reporté dans fiches outils correspondantes Animation SERTAD (jour) Reporté dans fiches outils correspondantes		

Liens Axes / Fiches outils	Axe 1 / Axe 3 / Axe T	Diag / Acc-Ind / Grpe / JrCollA+Expé / PDR-PAC / Com
Indicateurs de suivi	- Suivi opérationnel des actions : Cf fiches "outils" liées - Suivi des résultats sur la diversification des assolements : évolution du nombre d'hectares concerné par les 4 cultures principales (blé, orge, maïs, colza), et de la part de SAU en cultures que cela représente. - Suivi des résultats sur l'allongement des rotations : évolution de la longueur moyenne des rotations. L'accès aux RPG 79 et 86 sera nécessaire pour permettre le suivi de ces résultats, ainsi que l'utilisation de l'outil RPG Explorer.	
Résultats à 3 ans	100 % des agriculteurs de la Sèvre Niortaise amont sensibilisés 100 % des OPA et EPCI partenaires sensibilisés	
Objectifs de résultats (+ 6 ans)	- Maintien a minima de la sole tournesol sur la Sèvre Niortaise amont (10 % en moyenne sur 2014-2017) et sur le Pamproux (7 % en moyenne sur 2014-2017) - Diminution de la part des 4 cultures principales (blé, orge, maïs, colza) dans la surface totale cultivée (hors prairies temporaires et permanentes) en 2025 par rapport à 2017. En 2017, les soles de ces 4 cultures représentaient au total 72.6 % de la SAU en cultures sur la Sèvre Niortaise amont / 78.5 % sur le Pamproux. - Allongement en moyenne des rotations sur la Sèvre Niortaise amont et le Pamproux.	
Impact attendu sur la qualité de l'eau	+ +	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	OPA, Instituts techniques, Filières agricoles et interprofession, Réseau Re-Sources	CTGQ, PAT, PDR et PAC, Néoterra, Plan protéines régional, PAC (MAEc, PSE...), Ecophyto II+
Engagement des partenaires	Signataires du contrat	
Maître d'ouvrage	SERTAD	

	Prévisionnel 2023 à 2025	Coût	Reporté dans fiches outils correspondantes	2023	2024	2025
		Animation SERTAD	Reporté dans fiches outils correspondantes			
Financiers et taux de financement		Agence de l'eau Loire-Bretagne				
		Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine				
		Conseil Départemental Deux-Sèvres				
		SERTAD + CC Haut Val de Sèvre				
		OPA				
		Autres				

Pollution visée	Nitrates / Phosphore / Phytosanitaires	
Enjeu	Réduire les transferts et favoriser l'épuration naturelle	
Constat	Nécessité de protéger les zones sensibles et de cibler des actions sur certains secteurs, notamment sur les zones de transferts rapides.	
Objectifs de l'action	Protéger les zones sensibles des bassins versants	
Public & Territoire cible	Tous publics	Zones sensibles des bassins versants Touche Poupard et Sèvre Niortaise amont (Cf. Stratégie Foncière)

Descriptif et calendrier prévisionnels de l'Action	2023	2024	2025
Protéger les gouffres dont 5 gouffres prioritaires. Cf. Fiches EtudesFonc / AcqFonc/ TravFonc.	Coût <i>Reporté dans fiches outils correspondantes</i>		
Poursuivre la sensibilisation des propriétaires et des exploitants des gouffres et dolines sur la sensibilité des zones karstiques vis-à-vis de la qualité de l'eau.	Animation SERTAD (jour) <i>Reporté dans fiches outils correspondantes</i>		
Acquérir des zones sensibles et s'assurer d'une gestion adaptée aux enjeux de qualité de l'eau cf. Fiches AcqFonc / TravFonc / OutilsFonc			
Maintenir, protéger et développer les zones tampons (zones humides, zones hydromorphes, haies...), via la mobilisation d'outils fonciers et l'animation de dispositifs financiers (MAEC). Cf. Fiches AmFonTP / EtudesFonc / AcqFonc / TravFonc / PDR-PAC.			
Protéger les milieux aquatiques par le biais des contrats territoriaux milieux aquatiques (CTMA) portés par les structures qui ont la compétence GEMAPI : le SMBVSN et le SMC79 dans le CTMA 2023-2028 Sèvre Niortaise amont et affluents. Cf. Fiche AXE T.			
Animer les AMI, AAP, etc. en lien avec cette thématique.			

Liens Axes / Fiches outils	Axe1 / Axe T	AmFonTP / EtudesFonc / AcqFonc / TravFonc / OutilsFonc / Diag / Acc-Ind / Grpe / JrCollA+Expé / PDR-PAC / Com
Indicateurs de suivi	- Nombre de gouffres protégés - Nombre de documents de sensibilisation sur les formes karstiques distribués - Surface en maîtrise foncière	
Résultats à 3 ans	Cf. fiches AmFonTP / EtudesFonc / AcqFonc / TravFonc	
Objectifs de résultats (+ 6 ans)	Cf. fiches AmFonTP / EtudesFonc / AcqFonc / TravFonc	
Impact attendu sur la qualité de l'eau	+ + +	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	IIBSN / CD79 / SMBVSN / SMC / CEN NA	CTMA / ZPENS / Documents d'urbanisme / Trames Vertes et Bleues / AAP Haies et zones tampons
Engagement des partenaires	Signataires du contrat territorial	
Maître d'ouvrage	SERTAD / CD79 / CEN NA / SMC / Autres signataires	

			2023	2024	2025
	Prévisionnel 2023 à 2025	Coût	Reporté dans fiches outils correspondantes		
		Animation SERTAD	Reporté dans fiches outils correspondantes		
Financiers et taux de financement	Agence de l'eau Loire-Bretagne				
	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine				
	Conseil Départemental Deux-Sèvres				
	SERTAD + CC Haut Val de Sèvre				
	OPA				
	Autres				

Pollution visée	Nitrates / Phosphore / Phytosanitaires	
Axe	Axe 1 : Développer les surfaces en herbe dans les élevages Axe 5 : Protéger les zones sensibles	
Constat	La démarche d'aménagement foncier lancée en 2015 est pertinente (Evaluation du Contrat 2014-20218) pour répondre à deux enjeux principaux : - Une grande majorité d'exploitations ont des structures semi-groupées (46% de la SAU) à morcelées (36% de la SAU) (Etude d'opportunité d'aménagement foncier - mars 2017) et pourraient bénéficier d'améliorations parcellaires pour faciliter ainsi les conditions de travail, la transmission des exploitations, la mise en place de pâturage. - Nécessité de protéger la trame bocagère et les surfaces en prairies pour limiter les transferts au plan d'eau.	
Objectifs de l'action	Aide au maintien des exploitations d'élevage en les rendant plus fonctionnelles tout en protégeant les zones sensibles.	
Public & Territoire cible	Propriétaires, exploitants, élus et collectivités	Ensemble du bassin versant de la Touche Poupard

Descriptif et calendrier prévisionnels de l'Action		2023	2024	2025
La réorganisation parcellaire est : - un outil complémentaire aux actions de soutien et de développement de l'élevage herbager - un outil qui nécessite une large prospection du territoire sur du long terme - un outil d'aménagement du territoire - un outil d'accompagnement à la maîtrise du foncier autour du captage d'eau potable et permet des échanges avec les parcelles en réserve foncière du SERTAD (cf. Fiches AcqFonc/VFonc) pour les localiser dans les zones sensibles	Coût (HT)		1 154 000 €	
	Animation CD 79* (jour)	21	21	21
	Animation SERTAD (jour)	20	20	20
Etapas : (suite des actions inscrites dans le précédent contrat territorial 2020-2022) : durée +/- 7 ans - finalisation du schéma directeur - enquête publique sur le périmètre et les préconisations environnementales (schéma directeurs, 12 mois) - remaniement parcellaire réalisé par un géomètre expert agréé qui doit répondre aux dispositions du schéma directeur (36 mois environ) - étude d'impact valant dossier loi sur l'eau et incidences Natura 2000 (6 mois environ en parallèle de la fin du travail du géomètre) - enquête publique sur le projet parcellaire (6 mois environ) - Recours devant la CDAF et clôture (24 mois)	* les jours du CD79 sont pris en charge dans le cadre de la Convention de partenariat 2022-2024 entre le CD79 et l'AELB.			
L'estimation financière inscrite ne prend pas en compte le coût des travaux connexes dont la fourchette financière n'est connu qu'au moment de la première enquête publique.				

Liens Axes / Fiches outils	AcqFonc / TravFonc / OutilsFonc / Diag / Acc-Ind / Grpe / JrColla+Expé / PDR-PAC / Com	
Indicateurs de suivi	- Avancement de la démarche - Surface en maîtrise foncière publique - Evolution de la surface en herbe dans la SAU	
Résultats à 3 ans	Travail sur le Schéma directeur (définition des zones sensibles) et communication.	
Objectifs de résultats (+ 6 ans)	Réaliser un AFAFE afin de rendre plus fonctionnel les exploitations d'élevage du bassin et protéger les zones sensibles (maillages de haies, surfaces en herbe dans les zones sensibles dont maîtrise foncière par la collectivité) Lancement de l'étude d'aménagement et arrêtés de mesures compensatoires et conservatoires.	
Impact attendu sur la qualité de l'eau	+ + +	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	IIBSN	Trames Vertes et Bleues
Engagement des partenaires		
Maître d'ouvrage	Conseil Départemental 79	

				2023	2024	2025
Prévisionnel 2023 à 2025	/!\ Coût (HT)	1 154 000,00 €	100%	0 €	1 154 000 €	0 €
	Animation SERTAD	60 jour(s)		20	20	20
Financiers et taux de financement sur les 3 ans	Agence de l'eau Loire-Bretagne	50%	0 €	577 000 €	0 €	
	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	0%				
	Conseil Départemental Deux-Sèvres	25%	0 €	288 500 €	0 €	
	SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	25%	0 €	288 500 €	0 €	
	OPA	0%				
	Autres	0%				

Pollution visée	Nitrates / Phytosanitaires	
Axe	Axe 5 : Protéger les zones sensibles	
Constat	Chaque gouffre a un fonctionnement qui lui est propre. Il est nécessaire de mieux caractériser les écoulements (intensités et matières transportées) et de faire intervenir un bureau d'études pour adapter les aménagements de protection et coordonner leur réalisation. L'acquisition de terres agricoles demande au préalable de prendre connaissance des intentions des personnes concernées.	
Objectifs de l'action	Protéger au moins 5 gouffres prioritaires pour limiter les transferts rapides.	
Public & Territoire cible	Tous publics	Gouffres prioritaires de la Sèvre Niortaise amont / Zones

Descriptif et calendrier prévisionnels de l'Action	2023	2024	2025
Suivi des gouffres (Sèvre Niortaise amont) Afin de compléter la compréhension des écoulements sur les bassins versants des gouffres, une mesure des nitrates et de la turbidité sera réalisée à différents points. Analyses réalisées avec les équipements de l'usine du SERTAD.			
Animation SERTAD (jour)	6	6	6
Aménagement des gouffres (Sèvre Niortaise amont) Conception détaillée du programme de travaux pour réaliser les zones tampons, rédaction des dossiers réglementaires, choix des entreprises et gestion des chantiers.			
Nb de gouffres à protéger	2	2	1
Coût Etudes	24 000 €	24 000 €	12 000 €
Animation SERTAD (jour)	30	30	10
Etude en vue de la maîtrise foncière pour la protection des gouffres. Etude sur l'évolution de la prairie mothaise (poursuite de l'observatoire photographique). Animation sur la Vallée du Magnerolles			
Autres Etudes (MO CEN-NA)	9 500 €	7 300 €	6 900 €
Prairie Mothaise (Sèvre Niortaise amont) Montage et suivi des dossiers de préemption, rencontre des exploitants, écriture et contractualisation des baux, suivi de leur mise en œuvre et des travaux de réhabilitation de parcelles.			
Autres Etudes (MO CD 79)	7 500 €	7 500 €	

Liens Axes / Fiches outils	AcqFonc / TravFonc / OutilsFonc / PDR-PAC / Com	
Indicateurs de suivi	- Nombre de gouffres prioritaires bénéficiant d'une protection. - Nombre de personnes sensibilisées aux risques pour la qualité de l'eau des formes karstiques (gouffres et dolines).	
Résultats à 3 ans	Etude sur les gouffres : mise à jour de l'état des lieux de 2006 pour les gouffres prioritaires et propositions d'aménagement pour 5 d'entre eux. Sensibiliser 100% des propriétaires et exploitations des gouffres et dolines de la Sèvre Niortaise topographique. Observatoire photographique sur la prairie mothaise	
Objectifs de résultats (+ 6 ans)	Protéger au moins 5 gouffres prioritaires.	
Impact attendu sur la qualité de l'eau	+ + +	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	IIBSN / CEN NA	
Engagement des partenaires		
Maître d'ouvrage	SERTAD / CEN NA / CD 79	

				2023	2024	2025
Prévisionnel 2023 à 2025	MO SERTAD	60 000,00 €	100%	24 000 €	24 000 €	12 000 €
	MO CEN N-A	23 700,00 €	100%	9 500 €	7 300 €	6 900 €
	MO CD 79	15 000,00 €	100%	7 500 €	7 500 €	0 €
	Animation SERTAD	88 jour(s)		36	36	16
MO SERTAD Financeurs et taux de financement sur les 3 ans		Agence de l'eau Loire-Bretagne	50%	12 000 €	12 000 €	6 000 €
		Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	10%	2 400 €	2 400 €	1 200 €
		Conseil Départemental Deux-Sèvres	20%	4 800 €	4 800 €	2 400 €
		SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	20%	4 800 €	4 800 €	2 400 €
MO CEN N-A Financeurs et taux de financement sur les 3 ans		Agence de l'eau Loire Bretagne	50%	4 750 €	3 650 €	3 450 €
		CEN NA (Autres co-financements)	50%	4 750 €	3 650 €	3 450 €
MO CD 79 Financeurs et taux de financement sur les 3 ans		Agence de l'eau Loire-Bretagne	50%	3 750 €	3 750 €	0 €
		Conseil Départemental Deux-Sèvres	50%	3 750 €	3 750 €	0 €

AcqFonc

Acquisition foncière

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le 15/03/2023

ID : 079-200069755-20230306-C02_03_2023_24B-DE

Pollution visée	Nitrates / Phosphore / Phytosanitaires		
Axe	Axe 5 : Protéger les zones sensibles		
Constat	L'occupation des sols de certaines zones sensibles ne permet pas une protection de la ressource en eau en cohérence avec les objectifs du contrat territorial. La maitrise foncière est un outil puissant qui permet de s'assurer sur le long terme d'une occupation du sol et d'une gestion adaptée aux enjeux de qualité de l'eau sur les zones sensibles.		
Objectifs de l'action	S'assurer d'une occupation du sol et d'une gestion adaptée aux enjeux de qualité de l'eau sur les zones sensibles afin de réduire les transferts.		
Public & Territoire cible	Propriétaires et Exploitants	Zones sensibles des bassins versants Touche Poupard et Sèvre Niortaise amont (Cf. Stratégie Foncière)	

Descriptif et calendrier prévisionnels de l'Action		2023	2024	2025	
Touche Poupard • Les zones sensibles sont définies sur la base du travail réalisé avec l'IIBSN en 2015 « priorisation parcellaire des zones sensibles du bassin de la Touche Poupard vis-à-vis de la ressource en eau », complété par l'Etat initial de l'environnement, travail du bureau d'étude Atlam dans le cadre de l'AFAFE. • Maitrise foncière dans les zones sensibles. • Création de réserves foncières en vue d'échanges dans le cadre de l'AFAFE (cf. Fiche OutilsFonc)		Nb (ha) coût acquisition "autres et agricole" (4000€/ha) MO SERTAD Animation SERTAD (jour)	20 80 000 € 20	30 120 000 € 30	50 200 000 € 40
Gouffres (Sèvre Niortaise amont) • Les travaux de protection de gouffres prioritaires réalisés suite aux préconisations de l'étude et des groupes de travail spécifiques à chaque gouffre nécessiteront probablement une maitrise foncière. Aussi, l'objectif d'acquisition est un estimatif qui sera précisé au fur et à mesure de l'avancée de l'action. • Plus largement, la maitrise foncière pour s'assurer d'une couverture du sol et d'une gestion adaptées aux enjeux sera nécessaire au-delà des travaux de protection concernant plusieurs gouffres prioritaires et pourra concerner l'ensemble de gouffres inventoriés. Le secteur des gouffres est situé dans une zone d'intervention du CEN NA au titre des enjeux croisés de la biodiversité et de la qualité de l'eau.		Nb (ha) coût acquisition "autres et agricoles" (6 000€/ha) MO SERTAD (90 ha) MO CEN NA (10 ha) Animation SERTAD (jour)	20 120 000 € 20	30 180 000 € 30	50 300 000 € 40
Prairie Mothaise et PPR B2 (Sèvre Niortaise amont) Poursuivre les acquisitions sur la ZPENS de la prairie mothaise (342 ha), zone de préemption du CD79 depuis 2012. Etudier les possibilités d'étendre cette ZPENS en aval de la prairie mothaise, correspondant au PPR B2 (245 ha).		Nb (ha) coût acquisition ZH (3 200€/ha) MO CD79	14 44 800 €	20 64 000 €	

Liens Axes / Fiches outils	AmFoncTP / EtudesFonc / TravFonc / OutilsFonc / Com		
Indicateurs de suivi	- Surfaces en maitrise foncière - Surfaces en réserve foncières SAFER		
Résultats à 3 ans	Touche Poupard et gouffres : aucune acquisition Prairie mothaise : 2,68 ha acquis et 3,87 ha en Obligation Réelle Environnementale		
Objectifs de résultats (+ 6 ans)	Acquisition de 240 ha : 100 ha Touche Poupard / 100 ha pour la protection des gouffres (Sèvre Niortaise amont) / 40 ha sur la prairie mothaise		
Impact attendu sur la qualité de l'eau	+ + +		
Appuis techniques possibles et dispositifs existants		ZPENS Prairie mothaise	
Engagement des partenaires			
Maître d'ouvrage	SERTAD / CD79 / CEN NA / Autres signataires		

	Prévisionnel 2023 à 2025	Coût Acquisitions ZH	108 800,00 €	100%	2023	2024	2025
		Coût Acquisitions "autres et agricoles"	1 000 000,00 €	100%	44 800 €	64 000 €	0 €
		Animation SERTAD	180 jour(s)		200 000 €	300 000 €	500 000 €
					40	60	80
	Acquisitions en zone humide Financiers et taux de financement sur les 3 ans		Agence de l'eau Loire-Bretagne	50%	22 400 €	32 000 €	0 €
			Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	0%			
			Conseil Départemental Deux-Sèvres	50%	22 400 €	32 000 €	0 €
	Acquisitions "autres et agricoles" Financiers et taux de financement sur les 3 ans		Agence de l'eau Loire-Bretagne	50,0%	100 000 €	150 000 €	250 000 €
			Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	9,4%	18 200 €	27 600 €	48 200 €
			Conseil Départemental Deux-Sèvres	18,8%	36 400 €	55 200 €	96 400 €
			SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	18,8%	36 400 €	55 200 €	96 400 €
			CEN NA (Autres co-financements)	3,0%	9 000 €	12 000 €	9 000 €
			autres				

Pollution visée	Nitrates / Phosphore / Phytosanitaires	
Axe	Axe 5 : Protéger les zones sensibles	
Constat	L'occupation des sols de certaines zones sensibles ne permet pas une protection de la ressource en eau en cohérence avec les objectifs du contrat territorial. Les gouffres sont des zones préférentielles d'infiltration. 62 gouffres ont été recensés sur le bassin versant de la Sèvre Niortaise amont parmi lesquels 25 ont été identifiés comme sensibles (pollutions ponctuelles et/ou pollutions diffuses).	
Objectifs de l'action	S'assurer d'une occupation du sol et d'une gestion adaptée aux enjeux de qualité de l'eau sur les zones sensibles afin de réduire les transferts. Mise en place de zones tampons et gestion par baux ruraux à clauses environnementales avec les exploitants des bassins.	
Public & Territoire cible	Propriétaires et Exploitants	Zones sensibles des bassins versants Touche Poupard et Sèvre Niortaise amont (Cf. Stratégie Foncière)

Descriptif et calendrier prévisionnels de l'Action		2023	2024	2025
Touche Poupard Suite aux acquisitions foncières, travaux d'aménagement des parcelles. Suivi et gestion des parcelles acquises par BRCE	Nb (ha)	20	30	50
	Coût travaux (ZH) MO SERTAD	18 000 €	27 000 €	45 000 €
	Coût travaux (Agricole) MO SERTAD	2 000 €	3 000 €	5 000 €
	Animation SERTAD (jour)	20	25	35
Gouffres (Sèvre Niortaise amont) Travaux de protection d'au moins 5 gouffres prioritaires. Suite aux acquisitions foncières, travaux d'aménagement des parcelles. Suivi et gestion des parcelles acquises par BRCE.	Nb (ha)	20	30	50
	Coût Travaux suite étude MO SERTAD	100 000 €	100 000 €	200 000 €
	Coût zones tampons gouffres MO SERTAD (90 ha) MO CEN NA (10 ha)	40 000 €	60 000 €	100 000 €
	Animation SERTAD (jour)	20	25	35
Prairie Mothaise et PPR B2 (Sèvre Niortaise amont) Suite aux acquisitions foncières, travaux d'aménagement des parcelles.	Nb (ha)		14	20
	Coût travaux (ZH) MO CD79		10 500 €	15 000 €

Liens Axes / Fiches outils	EtudesFonc / AcqFonc / OutilsFonc / PDR-PAC / Com	
Indicateurs de suivi	- Surfaces en maitrise foncière et travaux d'aménagement des parcelles	
Résultats à 3 ans	Aucun travaux, ni mesure de gestion en raison de l'absence d'acquisitions	
Objectifs de résultats (+ 6 ans)	Aménager les parcelles acquises et gérer les parcelles en cohérence avec les enjeux du territoire	
Impact attendu sur la qualité de l'eau	+ + +	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	BRCE du CD79 / CEN NA / IIBSN	ZPENS Prairie mothaise / Périmètre d'intervention du CREN
Engagement des partenaires		
Maître d'ouvrage	SERTAD / CD79 / CEN NA / Autres signataires	

				2023	2024	2025
Prévisionnel 2023 à 2025	Coût Travaux ZH	115 500,00 €	100%	18 000 €	37 500 €	60 000 €
	Coût Travaux hors ZH	610 000,00 €	100%	142 000 €	163 000 €	305 000 €
	Animation SERTAD	160 jour(s)		40	50	70
	Coût Travaux ZH Financeurs et taux de financement sur les 3 ans	Agence de l'eau Loire-Bretagne	50,0%	9 000 €	18 750 €	30 000 €
		Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	7,8%	1 800 €	2 700 €	4 500 €
		Conseil Départemental Deux-Sèvres	26,6%	3 600 €	10 650 €	16 500 €
		SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	15,6%	3 600 €	5 400 €	9 000 €
	Coût Travaux hors ZH Financeurs et taux de financement sur les 3 ans	Agence de l'eau Loire-Bretagne	50,0%	71 000 €	81 500 €	152 500 €
		Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	9,7%	13 600 €	15 500 €	29 900 €
		Conseil Départemental Deux-Sèvres	19,3%	27 200 €	31 000 €	59 800 €
		SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	19,3%	27 200 €	31 000 €	59 800 €
		CEN NA (Autres co-financements)	1,6%	3 000 €	4 000 €	3 000 €

Pollution visée	Nitrates / Phosphore / Phytosanitaires	
Axe	Axe 5 : Protéger les zones sensibles	
Constat	L'occupation des sols de certaines zones sensibles ne permet pas une protection de la ressource en eau en cohérence avec les objectifs du contrat territorial.	
Objectifs de l'action	S'assurer d'une occupation du sol et d'une gestion adaptée aux enjeux de qualité de l'eau sur les zones sensibles afin de réduire les transferts.	
Public & Territoire cible	Propriétaires et Exploitants	Touche Poupard et Sèvre Niortaise amont (Cf. Stratégie foncière)

Descriptif et calendrier prévisionnels de l'Action	2023	2024	2025
Mise en place d'une veille foncière (utilisation de l'outil VIGIFONCIER de la SAFER) pour des acquisitions foncières dans le zones sensibles et pour la création de réserves foncières en vue d'échanges pour des acquisitions dans les zones sensibles.	Coût SAFER 3 000 €	3 000 €	3 000 €
Touche Poupard Création de réserves foncières en vue d'échanges. Financement du CD79 si les acquisitions ont lieu dans le cadre de l'AFAFE	Surfaces en réserve (ha) 10 Réserves foncières Touche Poupard (non éligible AELB) 1 080 €	10 2 160 €	10 15 840 €
Sèvre Niortaise amont Création de réserves foncières en vue d'échanges pour la protection des gouffres	Surfaces en réserve (ha) 5 Réserves foncières Protection des gouffres (non éligible AELB) 720 €	5 1 440 €	5 10 560 €
	Animation SERTAD (jour) 10	10	10

Liens Axes / Fiches outils	AmFoncTP / EtudesFonc / AcqFonc / TravFonc / Com	
Indicateurs de suivi	- Surfaces en réserve foncières SAFER - Surfaces en maîtrise foncière	
Résultats à 3 ans	Etablissement d'une convention avec la SAFER, mise en place d'une veille foncière (VIGIFONCIER) Aucune réserve créée	
Objectifs de résultats (+ 6 ans)	-	
Impact attendu sur la qualité de l'eau	+ + +	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants		Outils SAFER - Vigifoncier
Engagement des partenaires		
Maître d'ouvrage	SERTAD	

				2023	2024	2025
Prévisionnel 2023 à 2025	Coût Veille foncière	9 000,00 €	100%	3 000 €	3 000 €	3 000 €
	Coût Réserves foncières	31 800,00 €	100%	1 800 €	3 600 €	26 400 €
	Animation SERTAD	30 jour(s)		10	10	10
	<u>Coût Veille foncière</u> Financiers et taux de financement sur les 3 ans	Agence de l'eau Loire-Bretagne	50%	1 500 €	1 500 €	1 500 €
		Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	0%			
		Conseil Départemental Deux-Sèvres	0%			
		SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	50%	1 500 €	1 500 €	1 500 €
	<u>Coût Réserves foncières</u> Financiers et taux de financement sur les 3 ans	Agence de l'eau Loire-Bretagne	0%			
		Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	0%			
		Conseil Départemental Deux-Sèvres	0%			
		SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	100%	1 800 €	3 600 €	26 400 €

Pollution visée	Nitrates / Phosphore / Phytosanitaires	
Enjeu	Développer une approche intégrée de la ressource en eau sur le territoire et mettre en place des synergies.	
Constat	De nombreuses démarches et politiques, à différentes échelles et recoupant les périmètres des bassins versants, sont en construction ou en place. Ces dispositifs ont un lien avec les enjeux de qualité de l'eau.	
Objectifs de l'action	Développer une approche intégrée de la ressource en eau sur le territoire et mettre en place des synergies. Avoir d'avantage de liens et d'interactions entre les projets locaux.	
Public & Territoire cible	Tous publics	Touche Poupard et Sèvre Niortaise amont

Descriptif et calendrier prévisionnels de l'Action	2023	2024	2025
Animation générale et agricole : faire du lien et rechercher des synergies avec l'ensemble des démarches et politiques des territoires à différentes échelles. Amener une vision intégrée de la ressource en eau. Coordonner l'animation avec Grand Poitiers sur les territoires en superposition avec l'AAC de la Varenne.	Coût Reporté dans fiches actions correspondantes		
Animation SERTAD (jour)	178,5	185,5	125,5
Liste non exhaustive des démarches en construction ou en cours sur le territoire : Contrat territorial Gestion Quantitative Sèvre Niortaise Mignon, Contrat territorial Milieux Aquatiques Sèvre Niortaise amont et affluents, Plan Climat Air Energie territorial, Trames vertes et Blues, Programme Alimentaire territorial CAN et Haut Val de Sèvre, SCOT, PLUi, projet de PNR Gâtine poitevine, réseau Re-Sources départemental et régional, Observatoire de l'eau CD79			
Bilans annuels et suivi des indicateurs.	Pas de coût		
Animation SERTAD (jour)	50	50	50
Bilan-évaluation de fin de contrat en année 6.	Coût Etude		80 000 €
Animation SERTAD (jour)			50

Liens Axes / Fiches outils	Ensemble des actions du contrat territorial	
Indicateurs de suivi	- Nombre de réunions / contacts avec les porteurs d'autres démarches. - Réalisation des différents bilans	
Résultats à 3 ans	Lien avec l'ensemble des démarches en cours ou en construction sur le territoire. Réalisation des bilans d'activités annuels et du bilan technique et financier en année 3	
Objectifs de résultats (+ 6 ans)	Faire du lien avec l'ensemble des démarches en cours ou en construction sur le territoire. Réalisation des bilans d'activités annuels et du bilan-évaluation en année 6	
Impact attendu sur la qualité de l'eau	+ + +	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	Agence de l'eau Loire-Bretagne / Cellule de coordination régionale Re-Sources	
Engagement des partenaires	Signataires du contrat territorial	
Maître d'ouvrage	SERTAD	

				2023	2024	2025
Prévisionnel 2023 à 2025	Coût	80 000,00 €	100%	0 €	0 €	80 000 €
	Animation SERTAD	690 jour(s)		228,5	235,5	225,5
Financiers et taux de financement sur les 3 ans	Agence de l'eau Loire-Bretagne	70%	0 €	0 €	56 000 €	
	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	10%	0 €	0 €	8 000 €	
	Conseil Départemental Deux-Sèvres	0%				
	SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	20%	0 €	0 €	16 000 €	
	OPA	0%				
	Autres	0%				

Pollution visée	Nitrates / Phosphore / Phytosanitaires	
Axe	Axe Transversal : Gestion intégrée de la ressource en eau	
Constat	L'animation générale est la garante de la mise en œuvre des actions du contrat territorial et de sa cohérence	
Objectifs de l'action	- Mettre en œuvre les actions du contrat territorial - S'assurer de la cohérence des démarches présentes sur le territoire	
Public & Territoire cible	Tous publics	Touche Poupard et Sèvre Niortaise amont

Descriptif et calendrier prévisionnels de l'Action	2023	2024	2025
Animation/coordination générale (1.875 ETP) L'animation générale représente le poste d'animation générale, le technicien SIG et le secrétariat.			
Coordination générale (0.938 ETP) <i>Mise en œuvre des actions, lien avec les porteurs d'actions dans le cadre du contrat, cohérence avec les autres démarches existantes sur le territoire, veille technique, ...</i>	Salaires + Charges61 466 € Frais de fonctionnement11 250 € Animation SERTAD (jour)197	63 310 € 11 250 € 197	65 209 € 11 250 € 197
SIG (0.469 ETP) <i>Gestion des données cartographiques, réalisation des cartes, suivi et mise en forme des données qualité de l'eau, ...</i>	Salaires + Charges20 489 € Animation SERTAD (jour)98,5	21 103 € 98,5	21 736 € 98,5
Secrétariat (0.469 ETP) <i>Compte-rendu des réunions, mailings, gestion des demandes de subvention ...</i>	Salaires + Charges20 489 € Animation SERTAD (jour)98,5	21 103 € 98,5	21 736 € 98,5
Animation/coordination agricole (1.875 ETP) : Les animateurs agricoles sont les interlocuteurs privilégiés des techniciens des organismes professionnels agricoles et des agriculteurs des territoires. Le nombre d'exploitation s'élève à près de 700 sur les 2 territoires et le nombre de techniciens agricoles sur le territoire est très important.	Salaires + Charges81 955 € Frais de fonctionnement22 500 € Animation SERTAD (jour)393,5	84 413 € 22 500 € 393,5	86 946 € 22 500 € 393,5

Liens Axes / Fiches outils	Ensemble des actions du contrat territorial	
Indicateurs de suivi	- Nombre de jours d'animation générale par an - Nombre de jours d'animation agricole par an - Contenu des bilans d'activité annuels	
Résultats à 3 ans	Mise en œuvre les actions du contrat territorial	
Objectifs de résultats (+ 6 ans)	Mise en œuvre les actions du contrat territorial	
Impact attendu sur la qualité de l'eau	+++	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants		
Engagement des partenaires		
Maître d'ouvrage	SERTAD	

				2023	2024	2025
Prévisionnel 2023 à 2025	Coût Animat° Générale	350 391,55 €	100%	113 693 €	116 766 €	119 932 €
	Coût Animat° Agricole	320 813,24 €	100%	104 455 €	106 913 €	109 446 €
	Animation SERTAD	2 363 jour(s)		787,5	787,5	787,5
Animation/coordination générale Financiers et taux de financement sur les 3 ans		Agence de l'eau Loire-Bretagne	60%	68 216 €	70 060 €	71 959 €
		Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	9%	11 000 €	11 000 €	11 000 €
		Conseil Départemental Deux-Sèvres	0%			
		SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	31%	34 477 €	35 707 €	36 973 €
Animation/coordination agricole Financiers et taux de financement sur les 3 ans		Agence de l'eau Loire-Bretagne	60%	62 673 €	64 148 €	65 667 €
		Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	10%	11 000 €	11 000 €	11 000 €
		Conseil Départemental Deux-Sèvres	0%			
		SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	30%	30 782 €	31 765 €	32 778 €

Pollution visée	Eutrophisation / Phytosanitaires	
Axe	Axe Transversal : Gestion intégrée de la ressource en eau	
Constat	Eutrophisation : le P90 en phosphore au barrage est inférieur à 0.1 mg/L mais est bien plus élevé sur les différents affluents du plan d'eau. De même, les concentrations en nitrates au barrage sont relativement faibles alors que les concentrations sont plus élevées sur les différents affluents. L'étude menée en 2015/2016 conclut que le plan d'eau de la Touche Poupard montre des signes d'eutrophisation. Produits phytosanitaires : les détections sont régulières. Un traitement curatif est indispensable avant distribution. Les molécules détectées sont principalement des herbicides. Un anti-limace (métaldéhyde) a été régulièrement détecté générant des difficultés pour la potabilisation de l'eau.	
Objectifs de l'action	Suivre les risques d'eutrophisation du plan d'eau (C° en Phosphore / Nitrates / Cyanobactéries) Suivre les molécules phytosanitaires utilisées sur le territoire	
Public & Territoire cible	/	Touche Poupard

Descriptif et calendrier prévisionnels de l'Action		2023	2024	2025
- Suivi Physico-chimique des Stations 04159210 et 04159250 du réseau départemental basculé dans le CT, Fréquence 6 fois par an - Amont du barrage (04159210) et aval (04159250) : Suivi physico-chimie simplifié en complément du suivi départemental, Fréquence : 6 fois par an - Amont du barrage (04159210) : Suivi pesticides, Fréquence : 6 fois par an - Suivi Pesticides sur l'ensemble des affluents de la retenue, Fréquence : 6 fois par an en 2025 uniquement - Plan d'eau, 5 points à 1 mètre de profondeur : Suivi physico-chimie + cyanobactéries, Fréquence : 1 fois par mois de juin à septembre 7 affluents du plan d'eau : Suivi physico-chimie, Fréquence : 1 fois par mois	Coût analyses (MO CD 79)	3 803 €	3 918 €	4 036 €
		1 747 €	1 800 €	1 854 €
		5 580 €	5 748 €	5 921 €
	Pas réalisé	Pas réalisé	41 432 €	
		7 241 €	7 459 €	7 683 €
		12 355 €	12 726 €	13 108 €
Etude POCIS L'étude se déroulera de début septembre 2023 à fin août 2024 afin de suivre précisément l'évolution des molécules, en termes de présence et de concentration, au captage de la Touche Poupard, en continu sur une année culturale. Une étude similaire aura lieu en parallèle au niveau de l'eau traité (financement hors Contrat territorial). Il est possible que l'ARS apporte un soutien financier à ces deux études.	Coût Etude POCIS (MO SERTAD)	50 000 €		
Récupération régulières des résultats, mise en forme, valorisation et diffusion des données, suivi de l'étude POCIS	Animation SERTAD (jour)	30	30	20

Liens Axes / Fiches outils		
Indicateurs de suivi	- Evolution des concentrations en phosphore aux différents points de suivi - Evolution des concentrations en nitrates aux différents points de suivi - Evolution des concentrations mesurées et des molécules phytosanitaires détectées aux différents points de suivi	
Objectifs Qualité de l'eau du contrat territorial (+ 6 ans)	* Nitrates : Concentration maximale < 20 mg/L et Concentration moyenne < 10 mg/L ⇒ objectifs à respecter au niveau du captage et des 8 affluents du plan d'eau * Phosphore : P90 < 0.10 mg/L ⇒ objectifs à respecter au niveau du captage et des 8 affluents du plan d'eau * Phytosanitaires : Somme des molécules : 80% des prélèvements < 0.10 µg/L et aucun prélèvement > 0.30 µg/L Par molécule : Concentration maximale < 0.10 µg/L	
Impact attendu sur la qualité de l'eau	/	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	SPL de la Touche Poupard / Conseil départemental 79 / ARS / ...	Réseau départemental / Ecophyto / BNVD / ...
Engagement des partenaires	SPL Touche Poupard / Conseil départemental 79	
Maître d'ouvrage	Conseil Départemental 79 / SERTAD	

				2023	2024	2025
Prévisionnel 2023 à 2025	Coût Suivi MO CD 79	136 411,00 €	100%	30 726 €	31 651 €	74 034 €
	Coût Etude MO SERTAD	50 000,00 €	100%	50 000 €	0 €	0 €
	Animation SERTAD	80 jour(s)		30	30	20
MO CD 79 Financiers et taux de financement sur les 3 ans	Agence de l'eau Loire-Bretagne	50%	15 363 €	15 826 €	37 017 €	
	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	10%	3 073 €	3 165 €	7 403 €	
	Conseil Départemental Deux-Sèvres	40%	12 290 €	12 660 €	29 614 €	
	SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	0%				
	Agence de l'eau Loire-Bretagne	50%	25 000 €	0 €	0 €	
	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	10%	5 000 €	0 €	0 €	
	Conseil Départemental Deux-Sèvres	0%				
	SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	40%	20 000 €	0 €	0 €	

Pollution visée	Nitrates / Phosphore / Phytosanitaires	
Axe	Axe Transversal : Gestion intégrée de la ressource en eau	
Constat	Besoin de renforcer la communication et la sensibilisation des différents acteurs des territoires. Besoin de reconnaissance des efforts des agriculteurs et d'un dialogue renouvelé entre société civile et exploitants agricoles. Les élections municipales au printemps 2020 ont vu un fort taux de renouvellement des élus, il convient de les sensibiliser afin qu'ils intègrent l'enjeu qualité d'eau.	
Objectifs de l'action	Etablir une stratégie de communication à destination des différents acteurs. Communiquer et sensibiliser auprès de différents acteurs aux enjeux de qualité de l'eau et des actions mises en place dans le cadre du contrat.	
Public & Territoire cible	Tous publics	Touche Poupard et Sèvre Niortaise amont

Descriptif et calendrier prévisionnels de l'Action				2023	2024	2025
• Habitants / grand public : Sensibiliser aux enjeux liés à la qualité de l'eau (lettres d'informations, réunion publique...) Evènement grand public (type ferme ouvertes - rand'eau) : 1 sur la période 2023-2025						
• Collectivités : Intervention dans les conseils communautaires (avec la Cellule SAGE de l'IIBSN) et Conseils municipaux. Formation des élus avec un prestataire extérieur.						
• Tous acteurs : Plaquette sur le lien entre la qualité de l'eau et l'élevage à l'herbe en se basant sur celle réalisée en 2020 avec ajout d'un répertoire de points de vente locaux de produits d'élevage à l'herbe Panneaux d'informations Touche Poupard Création d'une banque de photos sur les territoires Site internet du SERTAD / Réseau social (Facebook Re-Sources 79)/ Site internet Re-Sources régional / Articles dans la presse / Intervention dans les lycées agricoles.						
• Mettre en place une communication spécifique sur le secteur de la Dive du Sud avec Grand Poitiers dans le cadre de l'émergence du programme "Re-Sources" sur l'AAC de la Varenne.						
• Agriculteurs : Bulletins d'information agricole (1/an) Panneaux bord de route pour mettre en avant les bonnes pratiques. Concours photos des couverts végétaux.						
• Volet pédagogique : Sensibilisation d'une classe de collégiens aux enjeux liés à l'eau potable par le CPIE Gâtine Poitevine, DSNE et le GODS (4 séances ; en classe et sur le terrain ; 3 classes/an)						
Coût Com Générale				22 000 €	22 000 €	22 000 €
Coût Com Agricole				2 000 €	2 000 €	2 000 €
Coût Volet pédagogique				6 000 €	6 000 €	6 000 €
Animation SERTAD (jour)				70	70	70

Liens Axes / Fiches outils	Ensemble des actions du contrat territorial	
Indicateurs de suivi	- Nombre d'actions de communication réalisées / Nombre de personnes touchées - Nombre d'élus des territoires participants aux formations. - Nombre de panneaux en bordure de route	
Résultats à 3 ans	100% des agriculteurs du territoire informés Organisation de 2 évènements grand public et sensibilisation de 80% des habitants (TP) et 80% des propriétaires de gouffres (SNA) Sensibilisation des élus représentant 25 % des communes des bassins versants	
Objectifs de résultats (+ 6 ans)	100% des habitants des bassins versants sensibilisés / 100% des agriculteurs du territoire informés Organiser 1 évènement grand public Intervenir dans l'ensemble des Conseils communautaires - Sensibiliser des élus représentant 25 % des communes des bassins versants	
Impact attendu sur la qualité de l'eau	+ +	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	Signataires du contrat	
Engagement des partenaires	Signataires du contrat	
Maître d'ouvrage	SERTAD	

				2023	2024	2025
Prévisionnel 2023 à 2025	Coût Com générale	66 000,00 €	100%	22 000 €	22 000 €	22 000 €
	Coût Com agricole	6 000,00 €	100%	2 000 €	2 000 €	2 000 €
	Coût Volet pédagogique	18 000,00 €	100%	6 000 €	6 000 €	6 000 €
	Animation SERTAD	210 jour(s)		70	70	70
Coût Com générale Financiers et taux de financement sur les 3 ans		Agence de l'eau Loire-Bretagne	60%	13 200 €	13 200 €	13 200 €
		Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	20%	4 400 €	4 400 €	4 400 €
		SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	20%	4 400 €	4 400 €	4 400 €
Coût Com agricole Financiers et taux de financement sur les 3 ans		Agence de l'eau Loire-Bretagne	50%	1 000 €	1 000 €	1 000 €
		Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	20%	400 €	400 €	400 €
		SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	30%	600 €	600 €	600 €
Coût Volet pédagogique Financiers et taux de financement sur les 3 ans		Agence de l'eau Loire-Bretagne	50%	3 000 €	3 000 €	3 000 €
		Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	20%	1 200 €	1 200 €	1 200 €
		SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	30%	1 800 €	1 800 €	1 800 €

Pollution visée	Nitrates / Phosphore / Phytosanitaires	
Axe	Axes 1, 2, 3, 4, 5 : Développer les surfaces en herbe / Augmenter la couverture des sols en interculture / Favoriser les techniques alternatives et changements de système / Diversifier les assolements et allonger les rotations / Protéger les zones sensibles	
Constat	Dans le cadre des deux contrats 2014-2018, 132 diagnostics ont été réalisés sur les 280 prévus. Ces outils permettent un bon état des lieux de l'exploitation sur le plan technique mais manquent d'une approche socio-économique et n'ont pas été envisagés par les agriculteurs comme une opportunité d'évolution de leur exploitation, restant liés aux contractualisations MAEc (Evaluation SCE, 2019). L'approche individuelle reste intéressante pour faire évoluer les pratiques des exploitants. Le nouveau cadre méthodologique Re-Sources des diagnostics doit permettre une meilleure appropriation de cet outil par les OPA.	
Objectifs de l'action	Réaliser des diagnostics individuels d'exploitation pour accompagner les changements en cohérence avec la stratégie territoriale.	
Public & Territoire cible	Agriculteurs	Touche Poupard et Sèvre Niortaise amont

Descriptif et calendrier prévisionnels de l'Action		2023	2024	2025
Réaliser des diagnostics individuels et des simulations technico-économiques dans les exploitations des bassins versants, en intégrant une approche socio-économique. Les diagnostics sont à dimension variable selon la thématique (système fourrager / conversion à l'agriculture biologique / etc.). Ils sont utilisés comme base de réflexion à la définition d'un projet d'exploitation qui répond aux enjeux du territoire à travers la mobilisation de leviers agronomiques pertinents. Tous les OPA signataires du contrat territorial peuvent contribuer à cette action. Le diagnostic devra traiter à minima des thématiques suivantes : pratiques à risque en lien avec la vulnérabilité du bassin versant, gestion de la fertilisation azotée, stratégie phytosanitaire, limitation des transferts vers la ressource en eau. Les actions d'accompagnement individuel des exploitations agricoles s'inscrivent dans le nouveau cadre méthodologique Re-Sources à l'oeuvre depuis mi-2022. Ce nouveau cadre permet plus de souplesse dans l'utilisation des outils de diagnostics (DiagAgroeco, outils de diagnostics des OPA préalablement validés...). Des liens pourront être fait avec les diagnostics réalisés dans le cadre de la labellisation "au coeur des sols" par l'Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable (APAD). Travail à coordonner avec l'animation CTGQ : les exploitations irrigantes (66 sur le bassin Sèvre Niortaise amont) ont des obligations en terme d'évolution de pratiques.	Nb de diagnostics	60	30	30
	Coût (PU = 2 025€*)	121 500 €	60 750 €	60 750 €
	Animation SERTAD (jour)	45	22	22
	* Diagnostic de 3 à 6 jours max par exploitation, évalué à 4,5 jours en moyenne pour le dimensionnement financier Coût jour = 450€ max			

Liens Axes / Fiches outils	Acc-Ind / Groupe / Jr CollA / Expé / PDR et PAC	
Indicateurs de suivi	- Nombre de diagnostics réalisés - SAU diagnostiquée	
Résultats à 3 ans	17 diagnostics réalisés pour une surface de 1 205 ha	
Objectifs de résultats (+ 6 ans)	140 diagnostics réalisés pour une surface de 16 800 ha	
Impact attendu sur la qualité de l'eau	+ +	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	OPA	
Engagement des partenaires	APAD, Bio NA, CAVEB, CA79, CA86, CERFRANCE, FDC79, FR CIVAM, ELVEA79, autres signataires	
Maître d'ouvrage	OPA signataires et SERTAD	

				2023	2024	2025
Prévisionnel 2023 à 2025	Coût	243 000,00 €	100%	121 500 €	60 750 €	60 750 €
	Animation SERTAD	89 jour(s)		45	22	22
Financiers et taux de financement sur les 3 ans		Agence de l'eau Loire-Bretagne	70%	85 050 €	42 525 €	42 525 €
		Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	0%			
		Conseil Départemental Deux-Sèvres	0%			
		SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	0%			
		OPA	30%	36 450 €	18 225 €	18 225 €
		Autres	0%			

Pollution visée	Nitrates / Phosphore / Phytosanitaires	
Axe	Axes 1, 2, 3, 4, 5 : Développer les surfaces en herbe / Augmenter la couverture des sols en interculture / Favoriser les techniques alternatives et changements de système / Diversifier les assolements et allonger les rotations / Protéger les zones sensibles	
Constat	L'accompagnement individuel reste essentiel pour "massifier" la mobilisation, mais les modalités de mise en œuvre seraient à revoir (donner de la souplesse à l'outil et y intégrer une approche davantage économique), (Evaluation SCE, 2019). Le nouveau cadre méthodologique Re-Sources de l'accompagnement individuel doit permettre une meilleure appropriation de cet outil par les OPA.	
Objectifs de l'action	Accompagner individuellement les agriculteurs dans les modifications de systèmes en cohérence avec la stratégie territoriale	
Public & Territoire cible	Agriculteurs	Touche Poupard et Sèvre Niortaise amont

Descriptif et calendrier prévisionnels de l'Action	2023	2024	2025
Réaliser des accompagnements individuels auprès des agriculteurs des bassins pour favoriser les changements de pratiques et évolutions de systèmes en cohérence avec la stratégie territoriale (axes 1, 2, 3, 4, 5). → Thématiques concernées : conduite d'un système herbager, d'un système en agriculture biologique, allongement de la rotation et gestion des intercultures, réduction de l'érosion par l'intégration d'éléments fixes paysagers/zones tampons, etc. → Intégrer une approche socio-économique dans le suivi des exploitants. → Réaliser des analyses si besoin (herbe, reliquats, effluents...). → Certains partenaires travaillent sur le pilotage précis de la fertilisation pour diminuer le recours aux intrants dans les exploitations (hors financement contrat). Les actions d'accompagnement individuel des exploitations agricoles s'inscrivent dans le nouveau cadre méthodologique Re-Sources à l'oeuvre depuis mi-2022. Ce nouveau cadre permet plus de souplesse dans l'utilisation des outils d'accompagnement individuel. Travail à coordonner avec l'animation CTGQ : les exploitations irrigantes (66 sur le bassin Sèvre Niortaise amont) ont des obligations en terme d'évolution de pratiques. Les Plans de gestion durables des haies (PGDH) sont finançables jusqu'à la fin du 11e programme de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de façon expérimentale et en lien avec une nouvelle implantation de haie.	Nouveau suivi 15	15	15
	Cumul annuel 29	44	59
	Coût (PU = 1 350€/an/acc-ind) 39 150 €	59 400 €	79 650 €
	Coûts associés (analyses, PU=240€) 6 960 €	10 560 €	14 160 €
	Animation SERTAD (jour) 15	15	15

Liens Axes / Fiches outils	Diag / Grpe / Jr CollA+Expé / PDR-PAC	
Indicateurs de suivi	Nombre d'exploitations suivies par thématique et SAU associée	
Résultats à 3 ans	15 exploitations suivies pour une surface de 1 738 ha	
Objectifs de résultats (+ 6 ans)	59 exploitations suivies pour une surface de 7 080 ha	
Impact attendu sur la qualité de l'eau	+ + +	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	OPA	
Engagement des partenaires	Bio NA, CAVEB, CER France, ELVEA79, autres signataires	
Maître d'ouvrage	OPA signataires et SERTAD	

				2023	2024	2025
Prévisionnel 2023 à 2025	Coût	209 880,00 €	100%	46 110 €	69 960 €	93 810 €
	Animation SERTAD	45 jour(s)		15	15	15
Financiers et taux de financement sur les 3 ans		Agence de l'eau Loire-Bretagne	50%	23 055 €	34 980 €	46 905 €
		Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	0%			
		Conseil Départemental Deux-Sèvres	0%			
		SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	0%			
		OPA	50%	23 055 €	34 980 €	46 905 €
		Autres	0%			

Pollution visée	Nitrates / Phosphore / Phytosanitaires	
Axe	Axes 1, 2, 3, 4, T : Développer les surfaces en herbe / Augmenter la couverture des sols en interculture / Favoriser les techniques alternatives et changements de système / Diversifier les assolements et allonger les rotations / Axe transversal	
Constat	Les mesures collectives mobilisent peu d'agriculteurs mais elles leur permettent de se sécuriser dans les évolutions de pratiques, de confronter leur système d'exploitation et d'échanger entre professionnels. Elles sont l'occasion de démontrer / présenter les gains des changements de pratiques. Un suivi dans le temps des exploitations impliquées et de leurs résultats permettrait de prendre du recul sur les pratiques étudiées (Evaluation SCE, 2019).	
Objectifs de l'action	Accompagner et suivre les agriculteurs par petits groupes dans les évolutions de pratiques et changements de systèmes.	
Public & Territoire cible	Agriculteurs, animateurs de groupes	Touche Poupard et Sèvre Niortaise amont

Descriptif et calendrier prévisionnels de l'Action	2023	2024	2025
Mise en place de groupes d'échange pour accompagner collectivement le développement de l'herbe / des légumineuses fourragères dans les systèmes d'élevage, le développement de la couverture du sol en interculture, les techniques alternatives et changements de système, la diversification des assolements, etc.			
Animation OPA (jour)	50	50	50
Coût (PU = 450€ max)	22 500 €	22 500 €	22 500 €
→ Animation, interventions ponctuelles d'experts, analyses (reliquats/valeurs fourragères/effluents, etc), mise à disposition de matériel, suivi.			
→ Approche technico-économique et prise en compte de facteurs sociologiques (temps de travail, satisfaction des agriculteurs quant aux pratiques étudiées...)			
→ Groupes prévus dans le cadre du contrat territorial :			
- 2 groupes "agriculture biologique"			
- 1 groupe "couverts végétaux à valorisation fourragère"			
- 2 groupes "système herbager et autonomie alimentaire"			
- 1 groupe "grandes cultures et réduction d'utilisation de phytosanitaires"			
- etc.			
Faire le lien avec les groupes existants sur le territoire hors du cadre du contrat territorial (Dephy, Fermes 30 000, groupes de développement agricole, etc.) : animation/sensibilisation, intervention, diffusion de certaines rencontres, etc. (AXE T).			
Favoriser l'émergence de nouveaux groupes d'échange sur les thématiques citées ci-dessus / visant la réduction des intrants dans les exploitations : veille, diffusion et animation d'AMI, AAP, etc.			

Liens Axes / Fiches outils	Diag / Acc-Ind / JrCollA+Expé / PDR-PAC / Com	
Indicateurs de suivi	Pour les groupes d'échanges mis en place dans le cadre du contrat territorial : nombre de groupes / pour chacun : nombre de réunions par an, nombre d'agriculteurs participants et SAU associée. Pour les groupes existants sur le territoire : nombre d'intervention / action commune avec Re-Sources, nombre d'agriculteurs des bassins participants dans chaque groupe et SAU associée.	
Résultats à 3 ans	- 3 groupes d'échanges (AB, APAD, CIVAM Seuil du Poitou) - Plusieurs journées collectives réalisées. Pas de lien effectué avec des groupes existants sur le territoire (DEPHY / 30 000...)	
Objectifs de résultats (+ 6 ans)	Poursuite du partenariat avec les groupes existants sur le territoire	
Impact attendu sur la qualité de l'eau	+ + +	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	OPA, Réseau Re-Sources	Life PTD, Groupes Dephy, Fermes 30 000, etc.
Engagement des partenaires	APAD / Bio NA / CA 79 / CER France / FR CIVAM / NACA / Océalia / Terrena	
Maître d'ouvrage	Bio NA / FR CIVAM / SERTAD / autres OPA signataires	

				2023	2024	2025
Prévisionnel 2023 à 2025	Coût	80 250,00 €	100%	26 750 €	26 750 €	26 750 €
	Animation SERTAD	60 jour(s)		20	20	20
Financiers et taux de financement sur les 3 ans		Agence de l'eau Loire-Bretagne	50%	13 375 €	13 375 €	13 375 €
		Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	0%			
		Conseil Départemental Deux-Sèvres	0%			
		SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	0%			
		OPA	50%	13 375 €	13 375 €	13 375 €
		Autres	0%			

Pollution visée	Nitrates / Phosphore / Phytosanitaires	
Axe	Axes 1, 2, 3, 4, 5, T : Développer les surfaces en herbe / Augmenter la couverture des sols en interculture / Favoriser les techniques alternatives et changements de système / Diversifier les assolements et allonger les rotations / Protéger les zones sensibles / Axe transversal	
Constat	Les mesures collectives mobilisent peu d'agriculteurs mais elles leur permettent de se sécuriser dans les évolutions de pratiques, de confronter leur système d'exploitation et d'échanger entre professionnels. Elles sont l'occasion de démontrer / présenter les gains des changements de pratiques. Un suivi dans le temps des exploitations impliquées et de leurs résultats permettrait de prendre du recul sur les pratiques étudiées (Evaluation SCE, 2019).	
Objectifs de l'action	Sensibiliser et diffuser les pratiques et systèmes favorables à la qualité de l'eau	
Public & Territoire cible	Agriculteurs, OPA, partenaires/filières	Touche Poupard et Sèvre Niortaise amont

Descriptif et calendrier prévisionnels de l'Action		2023	2024	2025
• Organiser des journées collectives et des expérimentations sur des systèmes agricoles ou pratiques favorables à la qualité de l'eau. • Mettre en place des expérimentations et essais en lien avec le développement de l'herbe et des légumineuses fourragères, la couverture du sol, les techniques alternatives et changements de systèmes, la diversification des assolements, l'utilisation de matériels agricoles favorables à la qualité de l'eau etc.. → Rédaction de protocoles, mise en place et suivi d'essais, analyses, semences, locations expérimentale, etc. Les cahiers des charges des expérimentations et protocoles devront être validés par l'Agence de l'eau en amont de la demande de subvention. → Valorisation collective de chaque essai: en groupe ou en journée collective agricole. Présentation des résultats techniques, économiques et du bilan qu'en tirent les agriculteurs-expérimentateurs. • Organiser des journées collectives ciblant les acteurs des filières agricoles (lien axe 4) en vue de structurer / faire connaître / augmenter l'offre, la demande des filières des cultures BNI. - Journées sur l'agriculture biologique (1 journée annuelle d'information + participation à la journée annuelle bio interbassins 79) - Rendez-vous des couverts végétaux, présentation de plateformes sur les méteils, de résultats d'intercultures courtes - Journées sur l'élevage herbager (conduite technique, filière et circuit de commercialisation) - Journées sur les rotations/assolements (allongement/diversification, intégration de légumineuses, association de cultures, sursemis...) - Journées de démonstration de matériel (désherbage mécanique, triage..) - etc.	Animation OPA (jour)	45	45	45
	Coût (PU = 450 € max)	20 250 €	20 250 €	20 250 €
	Autres coûts			
	(intervenant extérieur, analyses, mise en place d'essai)	8 000 €	8 000 €	8 000 €
	Location expérimentale de matériels	15 000 €	15 000 €	15 000 €

Liens Axes / Fiches outils	Diag / Acc-Ind / Grpe / PDR-PAC / Com	
Indicateurs de suivi	- Nombre de journées d'actions réalisées et nombre d'agriculteurs des bassins participant et SAU associée - Nombre d'expérimentations et nombre de journées collectives agricoles associées pour diffusion - Suivi de réseau de parcelles : nombre d'agriculteurs participant et SAU associée - Mise à disposition expérimentale de matériels : nb de matériels mis à disposition / achetés par CUMA ou agriculteur / nb d'utilisateurs et SAU concernée (ha)	
Résultats à 3 ans	- A minima 2 journées collectives organisées par an - Expérimentation chaque année sur les couverts en interculture courte / Journés techniques sur les filières (lupin, paillage bois) - mise à disposition expérimentale de matériels : rouleau hacheur de couverts végétaux / herse étrille pour désherbage mécanique	
Objectifs de résultats (+ 6 ans)	5 journées collectives agricoles organisées par an 12 essais / plateformes / suivis de réseaux d'exploitations mis en place - mise à disposition expérimentale de matériels : 60 agriculteurs utilisateurs / 9000 ha désherbés mécaniquement / 2 matériels achetés (en CUMA ou par un agriculteur)	
Impact attendu sur la qualité de l'eau	+ + +	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	OPA, Instituts techniques agricoles et INRA, Filières agricoles, Réseau Re-Sources	Rendez-vous des couverts
Engagement des partenaires	OPA signataires	
Maître d'ouvrage	OPA signataires et SERTAD	

				2023	2024	2025
Prévisionnel 2023 à 2025	Coût MO OPA	60 750,00 €	100%	20 250 €	20 250 €	20 250 €
	Coût MO SERTAD	69 000,00 €	100%	23 000 €	23 000 €	23 000 €
	Animation SERTAD	300 jour(s)		100	100	100
MO OPA Financeurs et taux de financement sur les 3 ans	Agence de l'eau Loire-Bretagne	50%		10 125 €	10 125 €	10 125 €
	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	0%				
	Conseil Départemental Deux-Sèvres	0%				
	OPA	50%		10 125 €	10 125 €	10 125 €
	Agence de l'eau Loire-Bretagne	50%		11 500 €	11 500 €	11 500 €
	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	10%		2 300 €	2 300 €	2 300 €
	Conseil Départemental Deux-Sèvres	0%				
MO SERTAD Financeurs et taux de financement sur les 3 ans	SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	40%		9 200 €	9 200 €	9 200 €

Pollution visée	Nitrates / Phosphore / Phytosanitaires	
Axe	Axes 1, 2, 3, 4, 5, T : Développer les surfaces en herbe / Augmenter la couverture des sols en interculture / Favoriser les techniques alternatives et changements de système / Diversifier les assolements et allonger les rotations / Protéger les zones sensibles / Axe transversal	
Constat	La démarche Terres de Sources© développée sur le territoire du bassin rennais a permis aux collectivités de soutenir les exploitants locaux engagés dans des changements de pratique en leur fournissant des débouchés. La couverture des sols est le premier levier pour limiter les fuites de nitrates. Cependant aucune donnée n'existe sur l'état actuel de la couverture des sols sur les bassins versants.	
Objectifs de l'action	Etudier l'opportunité et la faisabilité du développement de cette démarche localement Mieux connaître l'évolution de la couverture des sols	
Public & Territoire cible	Agriculteurs, OPA, collectivités partenaires	Touche Poupard et Sèvre Niortaise amont

Descriptif et calendrier prévisionnels de l'Action	2023	2024	2025
Etude pour la mise en place de la démarche Terres de Sources© Participer à une étude d'opportunité/faisabilité pour la mise en place d'une démarche de type Terres de Sources© en lien avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par la Communauté d'agglomération du Niortais et la Communauté de communes Haut Val de Sèvre. Ce dispositif initié en Bretagne par la Collectivité Eau du Bassin Rennais a pour objectif d'encourager les exploitations agricoles engagées dans la préservation de la qualité d'eau en leur proposant de nouveaux débouchés via notamment la restauration collective. Etude sur la couverture des sols L'optimisation des couverts (allongement de la présence, "réussite"...) en interculture est le principal levier pour limiter les lixiviations d'azote (conclusion ELLIAS). L'état actuel de couverture des sols sur les bassins versants est aujourd'hui inconnu (absence de donnée). En raison de la contribution du Pamproux en terme de nitrates, l'étude portera sur son bassin versant, identifié comme zone prioritaire d'actions. Elle permettra d'avoir des données concrètes sur la couverture du sol des surfaces agricoles avant et pendant la période de lixiviation. Exploitation des données sur les rotations culturales (RPG Explorer)	Coût estimé => 50 000 € Animation SERTAD (jour) 4 Coût estimé => 17 000 € Animation SERTAD (jour) 12 Animation SERTAD (jour) 5		

Liens Axes / Fiches outils	Axe 1 / Axe 2 / Axe 3 / Axe 4 / Axe 5 / Axe T	
Indicateurs de suivi	- nombre d'ha suivis	
Objectifs de résultats (+ 6 ans)	Etudes réalisées Valorisation et diffusion des résultats	
Impact attendu sur la qualité de l'eau	+	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	Niort Agglo, CC Haut Val de Sèvre	Terres de sources© Eau du Bassin Rennais
Engagement des partenaires		
Maître d'ouvrage	SERTAD	

				2023	2024	2025
Prévisionnel 2023 à 2025	Participat° Terres de Sources	50 000,00 €	100%	50 000 €	0 €	0 €
	Etude MO SERTAD	51 000,00 €	100%	17 000 €	17 000 €	17 000 €
	Animation SERTAD	55 jour(s)		21	17	17
<u>Participation à l'étude Terres de Sources</u> Financiers et taux de financement sur les 3 ans <u>Etude MO SERTAD</u> Financiers et taux de financement sur les 3 ans	Agence de l'eau Loire-Bretagne	0%				
	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	0%				
	Conseil Départemental Deux-Sèvres	0%				
	SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	100%	50 000 €	0 €	0 €	
	Agence de l'eau Loire-Bretagne	50%	8 500 €	8 500 €	8 500 €	
	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	10%	1 700 €	1 700 €	1 700 €	
	Conseil Départemental Deux-Sèvres	0%				
	SERTAD + CC Haut Val de Sèvre	40%	6 800 €	6 800 €	6 800 €	

Pollution visée	Nitrates / Phosphore / Phytosanitaires	
Axe	Axes 1, 3, 4, 5, T : Développer les surfaces en herbe / Favoriser les techniques alternatives et changements de système / Diversifier les assolements et allonger les rotations / Protéger les zones sensibles / Gestion intégrée de la ressource en eau	
Constat	Un nouveau régime d'aide de la PAC, 2023-2027, se met en place avec des évolutions (nouvelles MAEC, création des éco-régimes, évolution de l'aide à l'agriculture biologique...). Il conviendra d'animer localement les outils disponibles au travers de la PAC, et notamment les MAEC. Les outils type AAP et AMI se développent et nécessitent un relai d'animation sur le territoire pour trouver écho chez un maximum d'acteurs.	
Objectifs de l'action	Assurer ou soutenir l'animation voire la mise en place des MAEC / AAP et AMI / aides aux investissements / etc. sur le territoire. Animer le PSE Gâtine.	
Public & Territoire cible	Agriculteurs, OPA, collectivités partenaires	Touche Poupard et Sèvre Niortaise amont

Descriptif et calendrier prévisionnels de l'Action	2023	2024	2025
L'objectif de ce temps d'animation est de participer / valoriser au mieux les dispositifs PDR-PAC et PSE susceptibles de favoriser la qualité de l'eau en cohérence avec les axes stratégiques de ce contrat territorial.			
Animation SERTAD (jours) Pas de coût - Poursuivre l'expérimentation du PSE Gâtine via l'accompagnement des exploitations de la Touche Poupard engagées dans le dispositif (recueil annuel des indicateurs, calcul des rémunérations, échanges avec le Conseil départemental organisme instructeur du PSE Gâtine). - Animer le dispositif MAEC dans le cadre de la nouvelle PAC 2023-2027: proposer et animer des mesures adaptées aux enjeux identifiés dans la stratégie territoriale de ce contrat. - Suivi des évolutions réglementaires liées à la PAC et à la Directive Nitrates. Veille, diffusion, relais d'animation des appels à projets, appels à manifestations d'intérêt et des autres dispositifs d'aides aux investissements auprès de leur cible sur le territoire (agriculteurs, OPA, collectivités signataires). - etc.	90	80	80

Liens Axes / Fiches outils	Diag / Acc-Ind / Grpe / JrCollA+Expé / Com	
Indicateurs de suivi	Nombre d'hectares contractualisés en MAEC / PSE / etc.	
Résultats à 3 ans	Opérateur et animateur sur les PAEC "Bassin versant de la Touche Poupard" et "Bassin versant de la Sèvre Niortaise amont et Plaine de La Mothe Saint-Héray Lezay" Mise en place du dispositif expérimental des Paiements pour services environnementaux à destination de 5 exploitations d'élevage de la Touche Poupard	
Objectifs de résultats (+ 6 ans)	Animer les dispositifs PDR et PAC sur le territoire de façon à pouvoir soutenir les systèmes agricoles favorables à la qualité de l'eau, notamment les systèmes herbagers (maintien et évolution).	
Impact attendu sur la qualité de l'eau	+ +	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	Réseau Re-Sources, DRAAF, Région NA, CD79, réseau CIVAM, etc.	
Engagement des partenaires	Signataires	
Maître d'ouvrage	SERTAD	

			2023	2024	2025
Financiers et taux de financement	Prévisionnel 2023 à 2025	Coût			
		Animation SERTAD	250 jour(s)	90	80
	Agence de l'eau Loire-Bretagne				
	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine				
	Conseil Départemental Deux-Sèvres				
	SERTAD + CC Haut Val de Sèvre				
OPA					
Autres					